

# **DEPARTEMENT DES YVELINES**

## **ENQUÊTE PARCELLAIRE**

**En vue de déterminer les emprises foncières  
nécessaires à la réalisation du projet de  
requalification de la RD 190**

**sur les communes de  
Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine**

## **PROCES VERBAL D'OPÉRATION**

**Enquête du 17 Février 2022 au 18 Mars 2022 inclus**

### **Commission d'enquête :**

Laurent DANÉ      Président

Claude GARREAU    Membre

Roselyne LECOMTE   Membre



<b>PARTIE A. PROCES-VERBAL DE L'OPERATION .....</b>	<b>5</b>
<b>1 GENERALITES.....</b>	<b>5</b>
1.1 Objet de l'enquête :.....	5
1.2 Déclaration d'Utilité Publique du Projet.....	5
1.3 Descriptif du projet.....	5
1.4 Section urbaine .....	6
1.5 En section périurbaine.....	7
<b>2 PARTICULARITES D'UNE ENQUETE PARCELLAIRE .....</b>	<b>8</b>
<b>3 CADRE JURIDIQUE DE L'ENQUETE.....</b>	<b>9</b>
<b>4 ORGANISATION DE L'ENQUÊTE.....</b>	<b>9</b>
4.1 Désignation de la commission d'enquête .....	9
4.2 Modalités de l'enquête .....	9
4.3 Dates et durée de l'enquête .....	9
4.4 Lieux de l'enquête .....	9
4.5 Affichage administratif.....	10
4.6 Annonces dans la presse.....	10
4.7 Constats d'affichage .....	10
4.8 Mesures complémentaires.....	10
<b>5 EXAMEN DU DOSSIER D'ENQUÊTE .....</b>	<b>10</b>
5.1 Composition du dossier d'enquête.....	10
5.2 Dimensionnement de l'emprise du projet .....	11
<b>6 DEROULEMENT DE L'ENQUETE .....</b>	<b>12</b>
6.1 Réunion préalable et visite des lieux.....	12
6.2 Autres réunions .....	13
6.3 Notifications individuelles .....	13
6.4 Permanences de la commission d'enquête.....	13
6.4.1 Permanences assurées à Triel-sur-Seine.....	14
6.4.2 Permanences assurées à Carrières-sous-Poissy .....	14
<b>7 RECUEIL DES REGISTRES .....</b>	<b>16</b>
<b>8 OBSERVATIONS DU PUBLIC .....</b>	<b>16</b>
8.1 Généralités .....	16
8.2 Observations par commune .....	17
8.2.1 Commune de Carrières-sous-Poissy.....	17
8.2.2 Commune de Triel-sur-Seine.....	22
<b>9 SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS .....</b>	<b>26</b>
<b>10 QUESTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE AU MAITRE D'OUVRAGE.....</b>	<b>26</b>
<b>PARTIE B. AVIS ET CONCLUSIONS .....</b>	<b>30</b>
<b>1 EXAMEN DE LA PROCEDURE.....</b>	<b>30</b>
<b>2 ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE .....</b>	<b>30</b>
2.1 Sur les documents mis à la disposition du public.....	30
2.2 Sur les observations du public .....	31
2.3 Sur l'objet de l'enquête parcellaire .....	31
<b>3 AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUETE.....</b>	<b>31</b>

<b>PARTIE C. ANNEXES PIECES JOINTES .....</b>	<b>33</b>
<b>1   PIECE N° 1 : ARRETE PREFECTORAL.....</b>	<b>33</b>
<b>2   PIECE N° 2 : PUBLICATIONS DANS LES JOURNAUX .....</b>	<b>37</b>
<b>3   PIECE N° 3 : CERTIFICATS D’AFFICHAGES TRIEL-SUR-SEINE.....</b>	<b>42</b>
<b>4   PIECE N° 4 : CERTIFICATS D’AFFICHAGES CARRIERES-SOUS-POISSY .....</b>	<b>45</b>
<b>5   PIECE N° 5 PV DE SYNTHESE.....</b>	<b>51</b>
<b>6   PIECE N°6 : TABLEAUX DE SUIVI DES NOTIFICATIONS .....</b>	<b>54</b>

# **PARTIE A. Procès-Verbal de l'Opération**

## **1 GENERALITES**

### **1.1 Objet de l'enquête :**

Le projet concerne la requalification de la RD 190 sur les communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine dans le Département des Yvelines dont la Maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Direction Générale des Services du Département des Yvelines, Direction des Mobilités, Sous-Direction Maîtrise d'Ouvrage.

Le présent procès-verbal rend compte de l'enquête parcellaire qui s'est déroulée du jeudi 17 Février 2022 au vendredi 18 mars 2022 inclus sur le territoire des communes de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine.

L'autorité organisatrice de la présente enquête est la préfecture des Yvelines

La présente enquête parcellaire a pour objet de déterminer aussi exactement que possible les emprises foncières à acquérir par voie amiable ou à défaut par voie d'expropriation et d'identifier leurs propriétaires, titulaires de droits et autres intéressés, en vue de l'obtention de l'arrêté de cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet de requalification de la RD 190 entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine.

### **1.2 Déclaration d'Utilité Publique du Projet**

Après une enquête publique à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur a émis un AVIS FAVORABLE assorti d'une réserve et de cinq recommandations, le projet a été déclaré d'utilité publique (DUP) par arrêté préfectoral du 9 juillet 2021.

### **1.3 Descriptif du projet**

La requalification de la RD 190 entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy avec l'intersection de voies dédiées pour les transports en commun (TCSP – Transport en Commun en Site Propre) au niveau de la zone urbanisée de Carrières-sous-Poissy permettra :

- De renforcer et améliorer la desserte par les bus depuis la boucle de Chanteloup vers la gare de Poissy ;
- De « Recoudre » le tissu urbain traversé par la RD 190 et pallier l'effet de coupure dans un souci d'amélioration du cadre de vie ;
- D'améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur la RD 190 pour l'ensemble des usagers ;
- De requalifier l'entrée de ville de Carrières-sous-Poissy et de favoriser les échanges multimodaux (train, bus, vélos, piétons).

Pour tenir compte de l'environnement paysager, le projet d'aménagement de la RD 190 prévoit un aménagement différent selon qu'il se situe en section urbaine ou en section périurbaine.

## 1.4 Section urbaine

Section fortement urbanisée entre le carrefour RD 55, en sortie Nord du Pont de Poissy et le carrefour Clémenceau, puis une section dont l'urbanisation est en devenir, assurant une transition depuis le carrefour Clémenceau jusqu'au carrefour des 3 cèdres. Cette section comprend 5 carrefours à feux ( carrefour des 3 cèdres inclus).

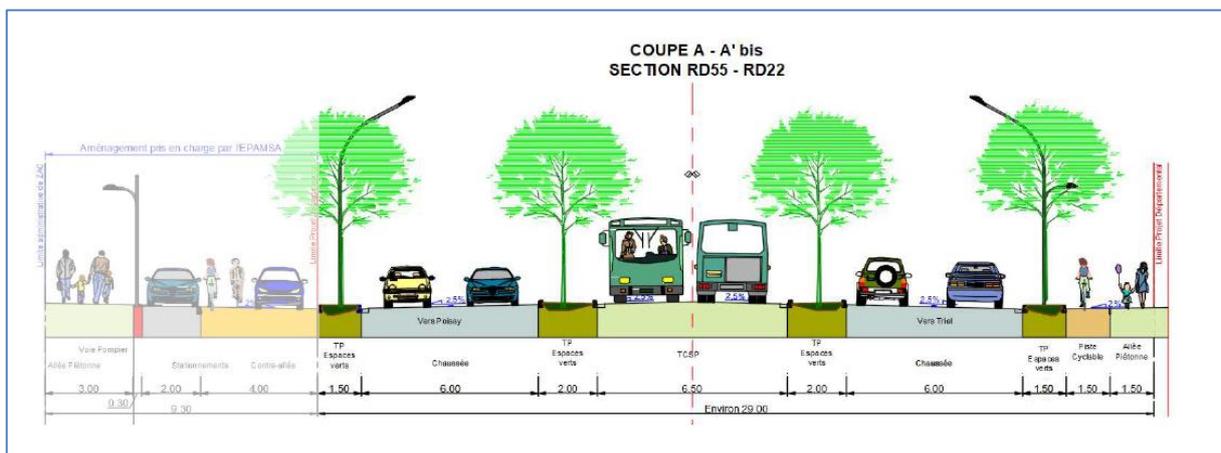
Sur cette section le projet consiste à aménager une chaussée bidirectionnelle, spécifique pour les transports en commun, en terre-plein central de la route à 2x2 voies jusqu'au carrefour des 3 cèdres. Ainsi en zone urbaine les bus seront prioritaires.

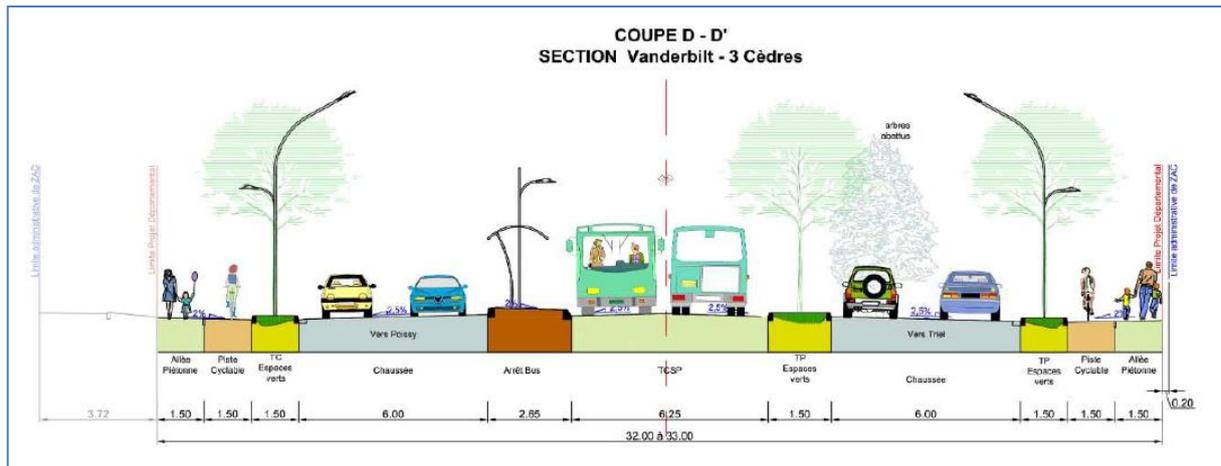
L'insertion du TCSP (Transport en Commun en Site Propre) s'accompagne de l'aménagement des carrefours existants. La priorité au bus sera donnée aux feux. Les arrêts de bus seront implantés en amont de part et d'autre des carrefours, hormis pour le carrefour RD55-RD190 où ils seront en vis-à-vis.

Quatre alignements d'arbres accompagneront cette section.

Des aménagements pour les circulations douces (piétons et cycles) sont prévus sur l'ensemble de la section sous la forme de pistes cyclables unidirectionnelles et de trottoirs de part et d'autre de la chaussée routière. Chaque intersection sera traitée en place carrée compactée pour améliorer la lisibilité pour tous les modes et assurer la sécurité de chaque usager.

L'aménagement s'appuiera sur la contre-allée déjà réalisée par l'EPAMSA sur la séquence RD22-RD55. Cette contre-allée permet de desservir les commerces créés en pied des immeubles de la ZAC Centralités, donnant sur la RD 190. Des zones de stationnement permettent ainsi d'éviter tout stationnement sur la RD 190 ainsi que toute insertion dangereuse.





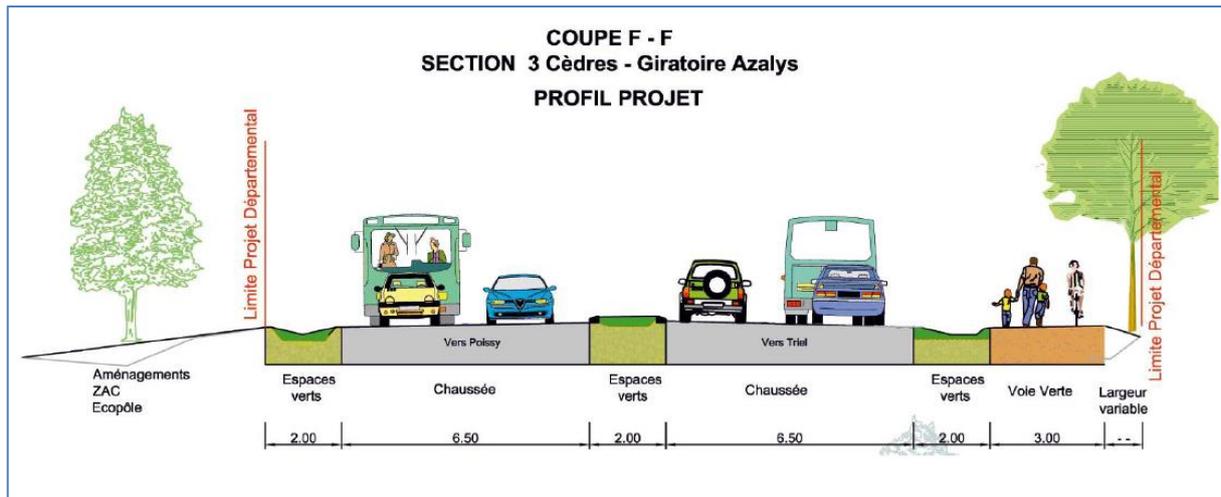
## 1.5 En section périurbaine

Il s'agit d'une section peu urbanisée occupée par de vastes friches périurbaines rendues impropres à l'exploitation agricole, à cause d'épandages non maîtrisés de boues de stations d'épuration. Dans cette section, la RD 190 dessert des entreprises liées à l'extraction et la fabrication de matériaux de construction, au traitement et recyclage des déchets et présente un fort trafic de poids lourds, comprenant des véhicules de Transports de Matières Dangereuses (TMD). Ce contexte demande leur prise en compte et des précautions en termes d'aménagements pour les piétons et leur sécurisation. Le giratoire au droit d'Azalys est le seul carrefour sur cette section. Des habitations sur la partie Nord Est de la section présentent des accès directs sur la RD 190.

Sur cette section, le projet prévoit d'aménager le carrefour des 3 cèdres en carrefour à feux, où se termineront les voies propres au TCSP. Les bus seront alors insérés dans la circulation générale vers le Nord. Sur cette section 1, le projet de requalification de la RD 190 consiste à élargir à 2x2 voies la route existante.

Les piétons et les cycles partagent une voie verte côté est de la RD jusqu'au giratoire Azalys. Côté ouest les modes doux emprunteront la voie verte du parc Ecopole qui est parallèle à la RD 190 : la continuité sera assurée sur l'ensemble du linéaire par l'aménagement d'une piste dans la partie Nord-Ouest jusqu'à la liaison RD30. A l'est, au droit des habitations, les cycles seront insérés dans la contre-allée et un trottoir accompagnera les piétons jusqu'à la future liaison entre les RD 30 et RD 190.

Au nord d'Azalys une contre-allée sera mise en place pour l'accès à la future aire de grand passage des gens du voyage. Au nord-est de la section, le projet prévoit l'aménagement d'une seconde contre-allée pour la desserte des riverains équipée de places de stationnement.



## 2 PARTICULARITES D'UNE ENQUETE PARCELLAIRE

L'expropriation pour cause d'utilité publique est une procédure administrative et judiciaire par laquelle l'Administration utilise son pouvoir de contrainte pour obtenir la propriété d'un bien immobilier en vue de la réalisation d'un projet d'intérêt général.

L'enquête parcellaire s'inscrit dans une procédure qui se déroule en quatre étapes :

- Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet,
- Une enquête parcellaire préalable à l'arrêté préfectoral déclarant la cessibilité des emprises foncières au profit du maître d'ouvrage,
- Le transfert de propriété, soit par acquisition amiable, soit par ordonnance du juge d'expropriation,
- La libération des terrains par paiement des indemnités de dépossession et d'éviction commerciale et locative.

L'enquête parcellaire n'a pas pour objectif la justification du projet qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP).

Elle doit seulement permettre à la commission d'enquête à donner son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, c'est-à-dire permettre :

- De déterminer les parcelles et biens à exproprier et la cohérence de l'emprise foncière avec le projet ;
- De rechercher les propriétaires et titulaires de droits réels et autres ayants-droits afin de détenir les éléments de droit foncier concrets qui permettront de passer les actes d'acquisition (amiables ou par expropriation).

La commission d'enquête, tenant compte des observations recueillies, établit un procès-verbal de l'opération et donne son avis motivé sur l'emprise des ouvrages projetés. Celui-ci doit être transmis (selon les termes de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête) à Monsieur le Préfet des Yvelines dans un délai d'un mois.

### **3 CADRE JURIDIQUE DE L'ENQUETE**

La procédure d'enquête parcellaire est définie à l'article R 131.1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

### **4 ORGANISATION DE L'ENQUÊTE**

#### **4.1 Désignation de la commission d'enquête**

Par arrêté Préfectoral en date du 11 janvier 2022, M. le Préfet des Yvelines a désigné une commission d'enquête ainsi composée :

Laurent DANÉ	Président
Claude GARREAU	Membre
Roselyne LECOMTE	Membre

#### **4.2 Modalités de l'enquête**

Après concertation avec les membres de la commission d'enquête, M. le Préfet des Yvelines a fixé les modalités de l'enquête dans son arrêté précité :

#### **4.3 Dates et durée de l'enquête**

Du jeudi 17 février au Vendredi 18 mars 2022, soit 30 jours consécutifs

#### **4.4 Lieux de l'enquête**

- Sièges de l'enquête : mairie de Triel-sur-Seine et mairie de Carrières-sous-Poissy.
- Mise à disposition du dossier d'enquête et d'un registre dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine.

Hors dossier d'enquête, les plans détaillés des travaux étaient également disponibles, mais sans références cadastrales permettant aux propriétaires et à la commission d'enquête d'évaluer l'impact des travaux sur les propriétés privées.

Permanences d'un membre de la commission d'enquête

Mairie de Carrières-sous-Poissy

- Jeudi 17 février 2022 de 9 h à 12 h
- Samedi 26 février 2022 de 9 h à 12 h
- Mercredi 9 mars 2022 de 15 h à 19 h
- Jeudi 17 mars 2022 de 14 h à 17 h

Mairie de Triel-sur-Seine

- Mercredi 2 mars 2022 de 14 h à 17 h

- Samedi 12 mars 2022 de 9 h à 12 h

#### **4.5 Affichage administratif**

Les maires des communes concernées par l'arrêté préfectoral ont fait parvenir à la commission d'enquête des certificats d'affichage indiquant que les affichages avaient effectivement été effectués dans les conditions prévues par la procédure.

Les commissaires enquêteurs se sont assurés, à chacune des permanences, de la présence des affiches sur les panneaux administratifs situés à proximité des mairies.

#### **4.6 Annonces dans la presse**

Les annonces ont eu lieu dans

- Le journal « Le Parisien » édition des Yvelines le 9 et le 23 février 2022
- Le journal « Le Courrier des Yvelines » le 9 et le 23 février

Les avis ont également été repris par le site web "Notre Territoire".

Le détail des avis est en annexe n°3

#### **4.7 Constats d'affichage**

Les maires des deux communes ont certifié avoir effectué les affichages demandés. Les certificats sont en annexe n°3

#### **4.8 Mesures complémentaires**

L'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 prescrivant cette enquête parcellaire a été mis en ligne sur le site du Conseil départemental des Yvelines

L'enquête a également été annoncée sur les sites internet des communes de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine .

### **5 EXAMEN DU DOSSIER D'ENQUÊTE**

#### **5.1 Composition du dossier d'enquête**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête a été mis à la disposition du public dans chacune des mairies :

- Un registre d'enquête parcellaire ouvert, coté et paraphé par les maires
- L'arrêté de M. le Préfet des Yvelines du 11 janvier 2022
- Un dossier d'enquête concernant la commune de Carrières-sous-Poissy de 29 pages et la commune de Triel-sur-Seine de 23 pages, l'un et l'autre divisés en 4 chapitres:

Le dossier d'enquête était conforme aux dispositions de l'article R.131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et comprenait les pièces suivantes :

1. Préambule

2. Composition de dossier d'enquête

3. Notice de Présentation comportant :

- la présentation du projet

- l'objet de l'enquête parcellaire

- les dispositions réglementaires applicables à la présente enquête parcellaire

4. Dossier Parcellaire comportant :

- les plans parcellaires

- les états parcellaires

Pendant les permanences, à Carrières-sous-Poissy, les commissaires enquêteurs pouvaient disposer des plans d'aménagement de la RD 190, à grande échelle, du dossier d'enquête préalable à la DUP.

## **5.2 Dimensionnement de l'emprise du projet**

L'emprise du projet n'était pas définie sur les plans parcellaires fournis pour le dossier d'enquête. Cela vient du fait que dans l'enquête de Déclaration d'Utilité Publique préalable, l'emprise du projet n'était mentionnée qu'à une échelle très large.

C'est la seule emprise ci-dessous qui a été fournie à la commission d'enquête



Par ailleurs, les plans détaillés des travaux envisagés ne comportaient pas de trame cadastrale, ce qui ne permettait pas un recoupement avec les plans parcellaires fournis.

Il n'a donc pas été possible à la commission d'enquête de vérifier si les expropriations envisagées étaient bien dans le périmètre du projet qui a été déclaré d'utilité publique.

## 6 DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### 6.1 Réunion préalable et visite des lieux

Une réunion préparatoire à l'enquête a été organisée le 11 janvier 2022 à la demande de la commission d'enquête dans les locaux de GPSEO à Carrières-sous-Poissy ; à laquelle participaient :

- Mme Christelle CHIVET-JAUNET, Chef des projets, Direction des Mobilités du Département des Yvelines
- M. Samir ABDALLAH, Chargé d'Affaires à la Direction du Patrimoine Immobilier du Département des Yvelines en charge des procédures
- M. Florent BAESEL qui prenait la suite de Mme CHIVET-JAUNET sur ce dossier
- La commission d'enquête

Lors de cette réunion, les représentants du maître d'ouvrage ont présenté en détail le projet de requalification de la RD 190 entre Carrières-sous-Poissy et la commune de Triel-sur-Seine.

Au cours de la réunion ont été examinés les points suivants :

- Examen de la procédure
- Répartition des permanences
- Contacts avec les mairies pour la préparation des permanences (réception du dossier d'enquête et du registre, mise à disposition d'un local pour recevoir le public)
- Contrôle des affiches de l'avis de l'enquête et des notifications des propriétaires n'ayant pas retourné les accusés de réception
- Recueil des observations du public lors des permanences

Les membres de la commission d'enquête ont ensuite visité les lieux indépendamment les uns des autres les jours suivants.

## **6.2 Autres réunions**

La commission d'enquête s'est ensuite réunie le 21 mars à l'issue de l'enquête pour se concerter sur la rédaction du rapport.

La commission d'enquête a rencontré les représentants du Conseil Départemental des Yvelines, Maître d'ouvrage du projet, le vendredi 1er avril pour leur remettre et commenter le Procès-verbal de Synthèse des observations reçues au cours de l'enquête

## **6.3 Notifications individuelles**

Préalablement à l'ouverture de l'enquête parcellaire, le Conseil départemental a fait procéder par la société GEOFIT Expert à l'envoi d'une notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête parcellaire dans les mairies, sous pli recommandé avec accusé de réception à tous les propriétaires et ayant-droit concerné et à leurs mandataires, figurant sur la liste établie conformément aux articles R.131-3 et R.131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La commission d'enquête a disposé de la liste de ces envois de notifications avec leur statut de réception ou non réception avant le début de l'enquête. Elle a pu vérifier que toutes les notifications ont été faites et ainsi que l'affichage en mairie des noms des personnes n'ayant pas accusé réception des notifications.

Le tableau des notifications individuelles se trouve en annexe 6

## **6.4 Permanences de la commission d'enquête**

Les six permanences prévues par l'arrêté préfectoral se sont déroulées aux jours et heures prévus dans les communes concernées, sans incident particulier.

#### **6.4.1 Permanences assurées à Triel-sur-Seine**

Un membre de la commission d'enquête s'est assuré en amont de la première permanence de la disponibilité des éléments du dossier, de l'ouverture du registre par les maires des communes de Carrières sous Poissy et de Triel-sur-Seine ;

##### **Mercredi 2 mars 2022 de 14 h à 17 h**

La permanence s'est tenue de 14 h à 17 h dans une salle de réunion au premier étage de la mairie. Elle a été assurée par Mme Lecomte.

2 personnes se sont présentées à la permanence pour obtenir des renseignements sur l'enquête mais n'ont pas souhaité déposer d'observations sur le registre d'enquête

##### **Samedi 12 mars 2022 de 9 h à 12 h**

La permanence s'est tenue de 9 h à 12 h dans une salle de réunion au premier étage de la mairie. Elle a été assurée par M. Dané.

Aucune observation n'a été déposée dans le registre pendant la permanence

#### **6.4.2 Permanences assurées à Carrières-sous-Poissy**

##### **Jeudi 17 février 2022 de 9 h à 12 h**

La permanence s'est tenue de 9 h à 12 h dans la salle du conseil municipal. Elle a été assurée par M. Garreau.

Trois observations ont été déposées dans le registre pendant la permanence par les personnes suivantes:

Deux représentants du locataire du restaurant KFC (parcelle n°82) qui expriment leur demande de maintien des accès au restaurant pendant la période des travaux.

La Présidente de l'association des Propriétaires Foncier et Exploitants Agricoles (APEA) accompagnée de la secrétaire de l'association, par ailleurs propriétaire indivise de la parcelle AS 393, qui constate et signale des erreurs de destinataires des notifications de l'enquête parcellaire.

Un couple, propriétaire d'une parcelle bâtie (parcelle AL 79), qui demande que la totalité de la parcelle soit acquise par le Département compte-tenu de l'importance de l'emprise expropriée qui représente plus d'un tiers de la surface totale (151 m<sup>2</sup> sur 431 m<sup>2</sup>) et du rapprochement de l'emprise publique, et donc de la circulation, de la façade de la maison.

##### **Samedi 26 février 2022 de 9 h à 12 h**

La permanence s'est tenue de 9 h à 12 h dans une salle de réunion au premier étage de la mairie. Elle a été assurée par Mme Lecomte.

Aucune personne ne s'étant présentée à la permanence aucune observation n'a été déposée sur le registre d'enquête pendant la permanence

##### **Mercredi 9 mars 2022 de 15 h à 19 h**



## 7 RECUEIL DES REGISTRES

A l'issue des dernières permanences et après clôture de l'enquête le 18 mars 2022 le registre de la commune de Triel-sur-Seine a été clos par le maire et transmis au président de la commission d'enquête qui l'a reçu par courrier LRAR le 28 mars

Le registre de la commune de Carrières-sous-Poissy a été signé par le maire mais a été transmis par erreur au 36 bis rue du Pontel 78100 Saint-Germain-en -Laye où se situent des services du Département des Yvelines.

Préalablement à la réception des registres, des copies réalisées par les commissaires enquêteurs ont permis à la commission d'enquête de travailler par anticipation à l'analyse des observations. Seule manquait la copie de la dernière page du 18 mars du registre d'enquête papier de Carrières-sous-Poissy, qui, selon la commune, ne comporte aucune observation.

Le registre d'enquête a pu être retrouvé par les services du Département des Yvelines et a été apporté en main propre au domicile du président de la commission d'enquête le mardi 12 avril.

## 8 OBSERVATIONS DU PUBLIC

### 8.1 Généralités

La commission d'enquête a reçu pendant la durée de l'enquête au total 9 observations

5 ont été écrites sur les registres déposés en mairie .

3 ont été portées sur le Registre électronique tenu par PUBLILEGAL, dont deux émanant de la même personne pour le même sujet.

1 a été communiquée par lettre recommandée avec accusé de réception. Déposée à la poste le 16 mars 2022, elle n'a été transmise à la commission que le 6 avril 2022, soit après la clôture de l'enquête. Le retard n'étant pas de la responsabilité de l'expéditeur, la commission a décidé de prendre en compte cette lettre recommandée.

Les observations reçues se répartissent entre les communes comme suit :

- Commune de Carrières-sous-Poissy : 6 observations
- Commune de Triel-sur-Seine : 3 observations

Les services du Conseil départemental, en charge du dossier, étaient en possession des copies de l'ensemble des observations déposées.

Un procès-verbal de synthèse des observations a été transmis au Conseil départemental lors d'un rendez-vous tenu le 1er avril 2022. Le mémoire en réponse du Conseil départemental a été transmis par mail aux membres de la commission d'enquête le 6 avril 2022.

Un complément au procès-verbal de synthèse a été transmis au Conseil départemental à la suite de la réception tardive du courrier recommandé émis par le SIAAP.

L'analyse des observations, présentée ci-après par commune, est suivie des réponses de la part du Conseil départemental (en couleur bleu) et des appréciations éventuelles de la commission d'enquête en couleur rouge.

## **8.2 Observations par commune**

### **8.2.1 Commune de Carrières-sous-Poissy**

**Obs. n°1**, M. DESBOUIGES, gestionnaire du restaurant KFC, locataire de la parcelle AI 500 (emprise n° 82) appartenant à la société NOVO BL, le 17 février 2022, demande que les accès au restaurant pour les piétons et les voitures soient maintenus pendant les travaux.

**Obs. n°2**, Mme Sylvie GOULET, Présidente de l'association des Propriétaires Fonciers et Exploitants Agricoles de Carrières-sous-Poissy (APEA), accompagnée de Mme Nicole RONSENAC secrétaire de l'association, le 17 février 2022, par ailleurs co-indivisaire de la parcelle AS 393, signale, concernant sa parcelle, que M. Goulet, né Danel, et M. Goulet Robert ont été destinataires de la notification de l'enquête parcellaire alors qu'ils sont décédés depuis 60 ans, et que deux co-indivisaires: M. Goulet Michel et Mme Tanguy Corinne n'ont rien reçu.

Mme GOULET a joint par ailleurs à ses observations la lettre suivante:

A.P.E.A

Association des Propriétaires Fonciers et Exploitants Agricoles

94, allée des Impressionnistes

78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

☎ 06 48 12 96 25

Mail : [apea78@orange.fr](mailto:apea78@orange.fr)

www.apea-csp.fr

Enquête Publique du 17 février 2022

Carrières, le 17 février 2022

En ma qualité de Présidente de l'A.P.E.A (Association des Propriétaires Fonciers et Exploitants Agricoles) de Carrières-sous-Poissy, j'aurais apprécié avoir le listing de l'état parcellaire avant qu'on le transmettre aux adhérents.

Effectivement le cadastre n'étant pas à jour, les adresses sont toujours erronées et ils envoient les courriers à des adresses fausses et à des personnes décédées. Donc beaucoup de courriers perdus, ou sans réponse, personne ira chercher les recommandés. Je trouve cela fort dommage. Malgré nos dossiers de succession réglés et terminés depuis des années. Les cadastres ne sont pas à jour, à qui la faute, aux notaires ????, au cadastre ????, au disfonctionnement des différents services ????. Ne nombreux adhérents se plaignent.

Madame RONSENAC Nicole

Madame GOULET Sylvie

Sécrétaire

*Rosenac*

**A.P.E.A.**  
(Association des Propriétaires Fonciers et Exploitants Agricoles)  
94, allée des Impressionnistes  
78955 CARRIERES-SOUS-POISSY  
Tél. 06 48 12 96 25  
Siret : 805 350 568 00012

*Goulet*  
Présidente

lettre reçue  
17.02.2022

**Obs. n°3**, M. et Mme BOUKHALFA, propriétaires de la parcelle bâtie cadastrée section AL n°79 (emprise 87), le 17 février 2022, émettent leur opposition à l'expropriation d'une emprise

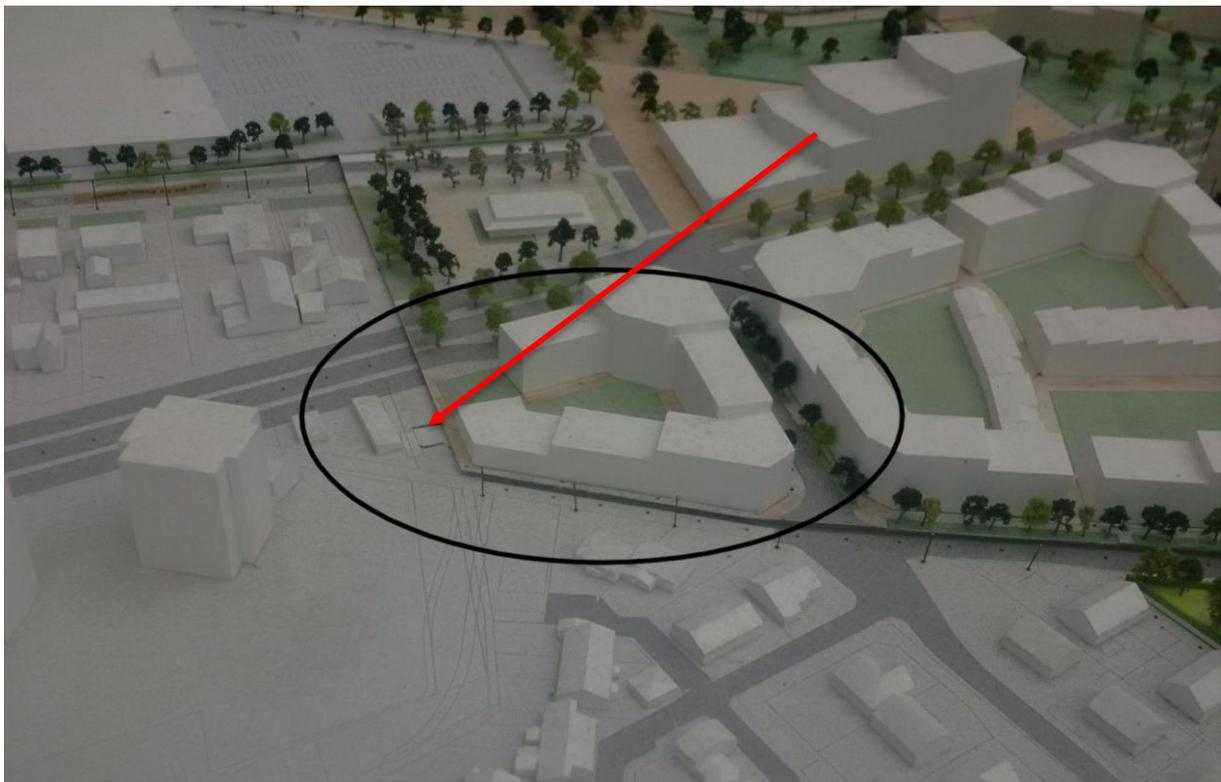
de 151 m<sup>2</sup> sur une superficie de la parcelle de 431 m<sup>2</sup>, soit plus du tiers de la surface totale avec pour conséquence le rapprochement de la limite de propriété à 10 mètres environ de la façade de la maison.

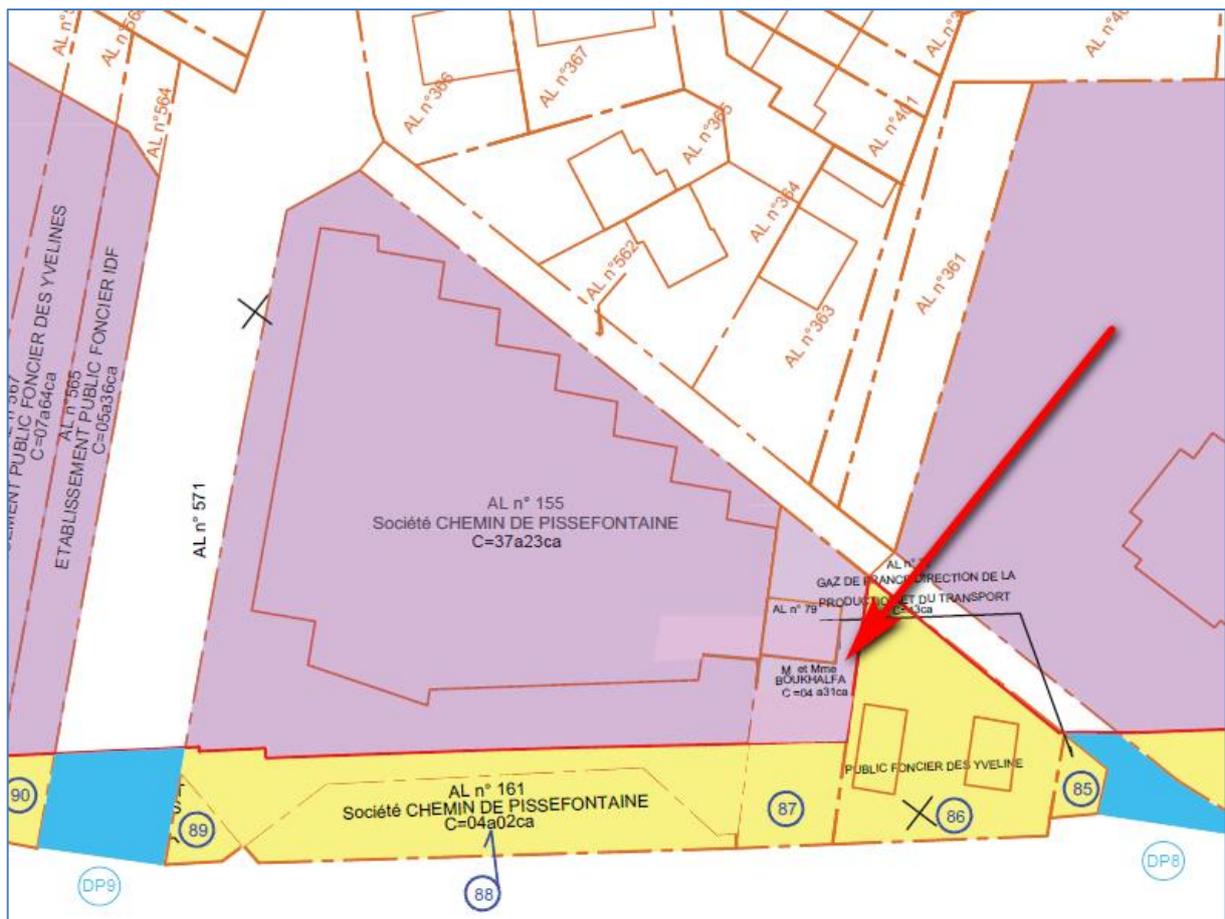
Leur désaccord tient à la perte importante de la valeur de leur propriété, aux nuisances supplémentaires qu'ils devront supporter, alors qu'ils sont âgés et malades.

Ils demandent que la totalité de leur propriété soit acquise.

En complément aux observations écrites, M. et Mme BOUKHALFA ont fait part des démarches engagées par un promoteur auprès d'eux dans la cadre de l'aménagement de "Carrières-Centralité" afin d'acquérir leur bien, en complément de la friche industrielle voisine pour y réaliser un programme immobilier.

Ci-après, photo de la maquette exposée en mairie présentant en limite de la parcelle de M. et Mme BOUKHALFA un projet de construction ainsi que le détail sur le plan parcellaire du dossier d'enquête.





**Obs. n°4**, Mme OUAJKA, propriétaire de la maison et du terrain attenant correspondant à un lot de la copropriété dite “rue de la Senette” cadastrée section AI n° 601 (emprise n°74), le 17 mars 2022, exprime l’avis suivant:

“Je suis totalement impactée dans le sens où ce sont ma maison et mon terrain qui sont concernés.

Je dois pouvoir me reloger et pouvoir ainsi racheter une maison sans souscrire un nouveau prêt.

Mon mari est en arrêt longue durée, cette maison est notre résidence principale, nous avons 3 enfants et ceci impacte grandement notre vie.

J’ajoute qu’en qualité de 1ère adjointe au maire de cette commune, je dois impérativement résider dans la commune.

Je dois pouvoir me reloger ici sans que mes finances ne soient impactées. Je n’aurais jamais eu l’idée de quitter cette maison s’il n’y avait pas ce projet de requalification.

Je réserve ma décision que je conditionne à l’offre qui me sera faite.”

**Obs n°1 du registre dématérialisé,** M. Patrick DANEL, co-indivisaire de la parcelle cadastrée AS 518 (emprise 159) demande “le nom et l’adresse du notaire concernant cette parcelle”.

**Obs n°2 et 3 du registre dématérialisé,** Mme Najah IFTENE, gérante de la SCI WLI, copropriétaire de la copropriété “rue de la Senette”, parcelle AI 601 (emprise n°74) “souhaite avoir le plan définitif du projet car sur le croquis en pièce jointe, je ne vois pas comment les clients de mon locataire restaurateur asiatique accéderont au parking. Lui-même ne pourra plus accéder à son arrière-cour/parking”.

Mme IFTENE ajoute dans une seconde observation: “le croquis qui nous a été présenté en décembre 2021 montre que l’entrée du grand parking (exploité par mon locataire restaurateur asiatique) et l’entrée du parking/arrière-cour de mon locataire seront entravées”



Elle souhaite savoir en outre “comment vous évalueriez les parties communes (allée devant le bien de chaque copropriétaire, sachant que nous sommes 3 copropriétaires) étant donné qu’il s’agit d’une copropriété de sol ?”.

## **8.2.2 Commune de Triel-sur-Seine**

### **Obs n°1**

M. Peter Claude, je suis propriétaire de la parcelle AS 528 d'une superficie de 63a 9ca. Avec nos indivisaires nous demandons que la parcelle soit achetée dans sa totalité.

### **Obs n°2**

Mme Peter Bernadette, je suis propriétaire en indivision avec mes cousins germains de la parcelle AS 386, nous sommes 8 et la parcelle est de 641 m2. On nous prendrait seulement 88 m2. Nous payons l'impôt foncier et nous ne pouvons rien faire de ces terrains, donc nous demandons que cette parcelle soit achetée entièrement.

### **Obs n°3**

Par lettre recommandée reçue avec retard le 6 avril, pour les raisons évoquées ci-dessus, le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAPP) a fait part des observations suivantes:

# SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

Paris, le

15 MARS 2022

**Direction des Affaires Juridiques**  
Service Foncier et Immobilier  
Affaire suivie par : Helena PIRES GAUTIER  
01 44 75 68 85  
[helena.pires-gautier@siaap.fr](mailto:helena.pires-gautier@siaap.fr)

Président de la commission d'enquête  
Monsieur Laurent DANE  
Mairie de Carrières-sous-Poissy  
Place Saint-Blaise  
78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

2C 162 158 86353

N° d'enregistrement : DAJ22D00581

Nos Réf. : 012/22/VT/HPG

**Objet :** Notification de l'enquête parcellaire – Projet de requalification de la RD 190 sur les communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine

**P.J :** 1/ Acte administratif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2008  
2/ Vue en plan et en profil de l'ouvrage EGN  
3/ Prescriptions de protection des ouvrages du SIAAP (Mars 2019)  
4/ Fiche regard – EGN R89  
5/ Plan parcellaire annexé à l'arrêté d'ouverture (reçu ce 11 mars 2022)

Monsieur le Président,

Le Département des Yvelines a engagé une étude sur la requalification de la route départementale 190 (RD 190) sur les communes de Carrières-sur-Seine et Triel-sur-Seine, prévoyant notamment l'insertion d'un mode de transport en commun en site propre. Ce projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral n°78-2021-07-09-00009 du 9 juillet 2021.

Acteur majeur du service public de l'assainissement francilien, le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) a été informé, par courrier en date du 14 janvier 2022, de la notification du dépôt du dossier d'enquête parcellaire, lancée par arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 et prévoyant l'acquisition des parcelles de terrain ou fractions d'immeubles nécessaires à la réalisation de votre futur projet.

En effet, le SIAAP est propriétaire dans le périmètre de la requalification des emprises cadastrées section BE n°275, n°278, n°279 et n°281, suivant l'acte administratif en date du 1<sup>er</sup> septembre 2008 (PJ n°1). Cette acquisition a été réalisée dans le cadre de la réalisation de la station d'épuration « Seine Grésillons » sur le territoire de la commune de Triel-sur-Seine et de son collecteur d'alimentation en eaux usées, dénommé « Emissaire Général » (EGN).

Le linéaire de l'ouvrage d'assainissement concerné par le projet de requalification de la RD 190 est propriété du SIAAP. Il s'agit d'un ouvrage public d'une importance hydraulique capitale dans le système d'assainissement francilien puisqu'il constitue un des émissaires assurant le transport des eaux usées du nord et de l'ouest parisien vers l'usine de traitement des eaux usées du SIAAP - Seine Grésillons.

La préservation de l'intégrité structurelle de cet ouvrage mais aussi le maintien de bonnes conditions d'exploitation sont des impératifs indispensables à l'exercice de notre mission de service public.

Cet émissaire, tout comme le volume de tréfonds qu'il occupe et les emprises précitées sur lesquelles il est implanté, relève comme vous l'aurez compris, du régime de la domanialité publique.

En ce qui concerne l'emprise cadastrée BE n°275, la cession en pleine propriété de la surface nécessaire au projet peut être envisagée, cette parcelle n'étant pas traversée par l'ouvrage EGN.

Les parcelles cadastrées section BE n°278, n°279 et n°281 sont, quant à elles, traversées par cet émissaire. Vous trouverez ci-joint une vue en plan et un profil en long de l'ouvrage pour apprécier ses principales caractéristiques (PJ n°2).

Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne  
2 rue Jules César – 75589 Paris Cedex 12 – Tél. : 01 44 75 44 75 - [www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

L'EGN, d'un diamètre intérieur de 2 m puis 1,4 m, est situé, sous les emprises susmentionnées, à une profondeur inférieure ou égale à 4 m. A ce titre, je tiens à porter à votre connaissance les prescriptions de protection des ouvrages du SIAAP pour tous projets ou travaux à réaliser à proximité de nos émissaires (PJ n°3).

A titre de mesures conservatoires, il est indispensable de veiller à :

- Respecter une distance de sécurité entre les travaux et l'extrados de l'ouvrage égale à deux fois le diamètre de l'ouvrage en planimétrie. Cette distance sera affinée selon les travaux envisagés (fonçages, tunnels, sondages géotechniques profonds, forages ou pieux) ;
- Ne pas modifier le système de charges de l'ouvrage du SIAAP ;
- Ne pas provoquer de vibration, de modification des caractéristiques de la nappe aquifère ou de nouvelle sollicitation susceptible de nuire à la stabilité et à l'intégrité de l'ouvrage.

Toute dérogation à ces prescriptions devra faire l'objet d'une saisine officielle des services du SIAAP.

En outre et pour votre parfaite information, un réseau d'alimentation en fibre optique et un regard d'accès au collecteur, dénommé EGN R89, se situent sur l'emprise cadastrée section BE n°281. La fiche regard jointe permet d'apprécier les principales caractéristiques du regard (PJ n°4). Ce dernier donne accès à l'ouvrage au niveau de son changement de section, l'émissaire passant d'un diamètre de 2 m à 1,4 m, point critique pouvant favoriser l'accumulation de matières en suspensions.

Je souhaite donc attirer votre attention sur l'importance de cet équipement (EGN R89), accessoire indispensable à l'exploitation de l'ouvrage principal, qui doit rester accessible aux personnels du SIAAP en tout temps et à toute heure. Considérant la proximité immédiate des ouvrages du SIAAP avec le projet de requalification de la RD 190, une étude devra démontrer l'absence de surcharge sur l'émissaire et identifier les potentiels renforcements prévus pour garantir son intégrité structurelle. Cette attention devra être également portée au niveau de la traversée de l'ouvrage sous la voirie départementale. Un référé préventif sera nécessaire afin de s'assurer de l'absence d'incidence des aménagements de la voie départementale sur l'intégrité structurelle de l'ouvrage et du puits d'accès du SIAAP.

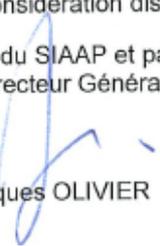
En ce qui concerne l'emprise cadastrée section BE n°281 et à la lecture du plan parcellaire transmis ce 11 mars par les services du Département, une étude approfondie (avec superposition de plans) déterminera les conditions de la cession à venir, à savoir sous le régime de la pleine propriété ou celui de la volumétrie. Cette cession devra prévoir les servitudes nécessaires à l'exploitation et à la préservation de l'intégrité structurelle des ouvrages du SIAAP. Cette procédure pourrait également amener à régulariser la présence de l'émissaire sous la voirie départementale, entre les emprises cadastrées section BE n°281 et section BI n°58.

Enfin, je tiens à porter à votre connaissance la procédure en cours entre le SIAAP et la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise, prévoyant la cession d'un ensemble de parcelles situées dans le secteur de l'avenue de Poissy à Triel-sur-Seine, dont les emprises cadastrées section BE n°278 et n°279, dans le cadre du projet de réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral n°78-2021-04-29-00001 en date du 29 avril 2021. Ces cessions sont envisagées en volumétrie, le SIAAP demeurant propriétaire du volume de l'ouvrage EGN.

La procédure de cession des surfaces des parcelles nécessaires au projet porté par le Département des Yvelines doit être étudiée avec les services de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise. Les équipes du SIAAP se tiennent à la disposition des services du Département afin d'organiser une réunion de travail sur les différents impacts du projet de requalification de la route départementale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du SIAAP et par délégation,  
Le Directeur Général,

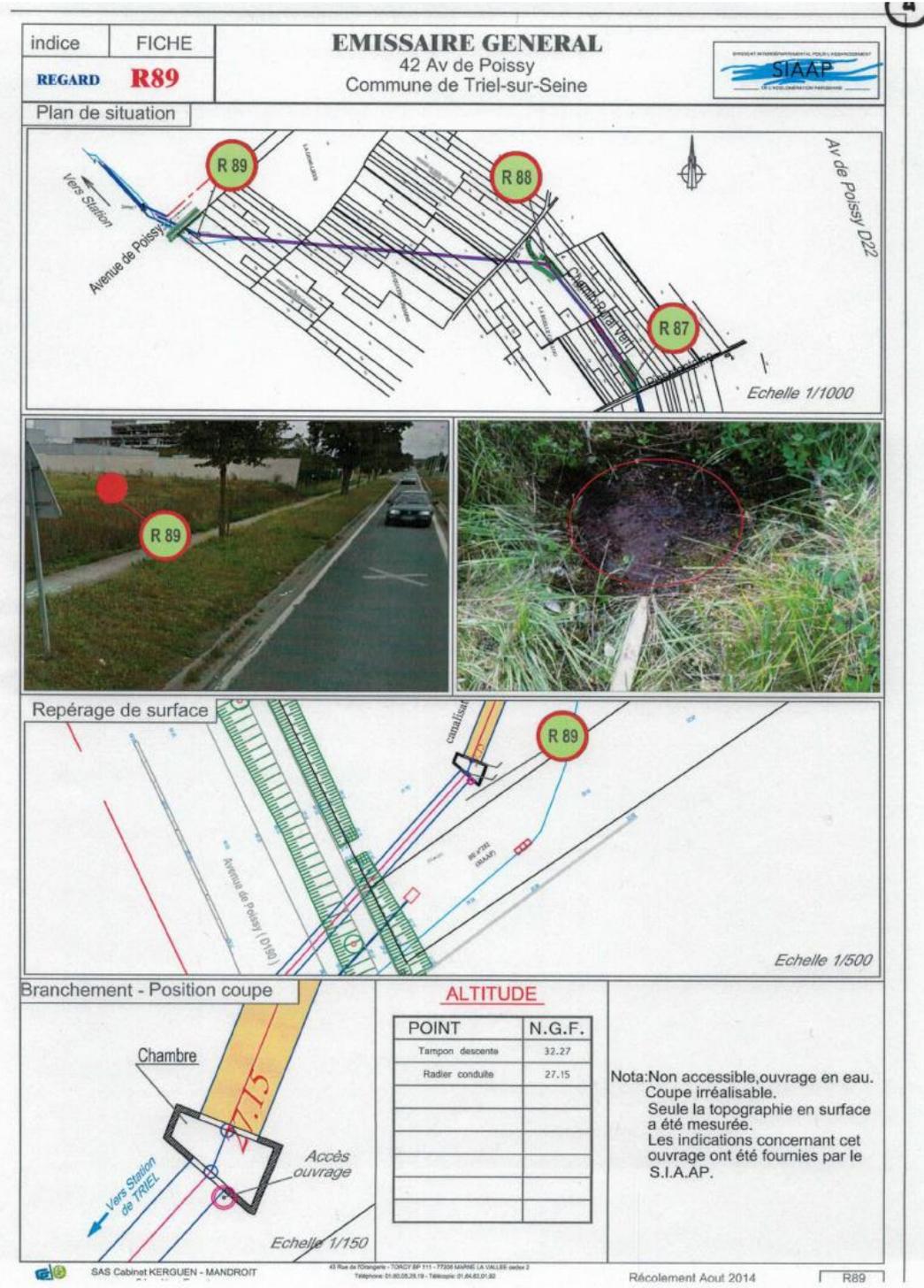
  
Jacques OLIVIER

Copie pour information :

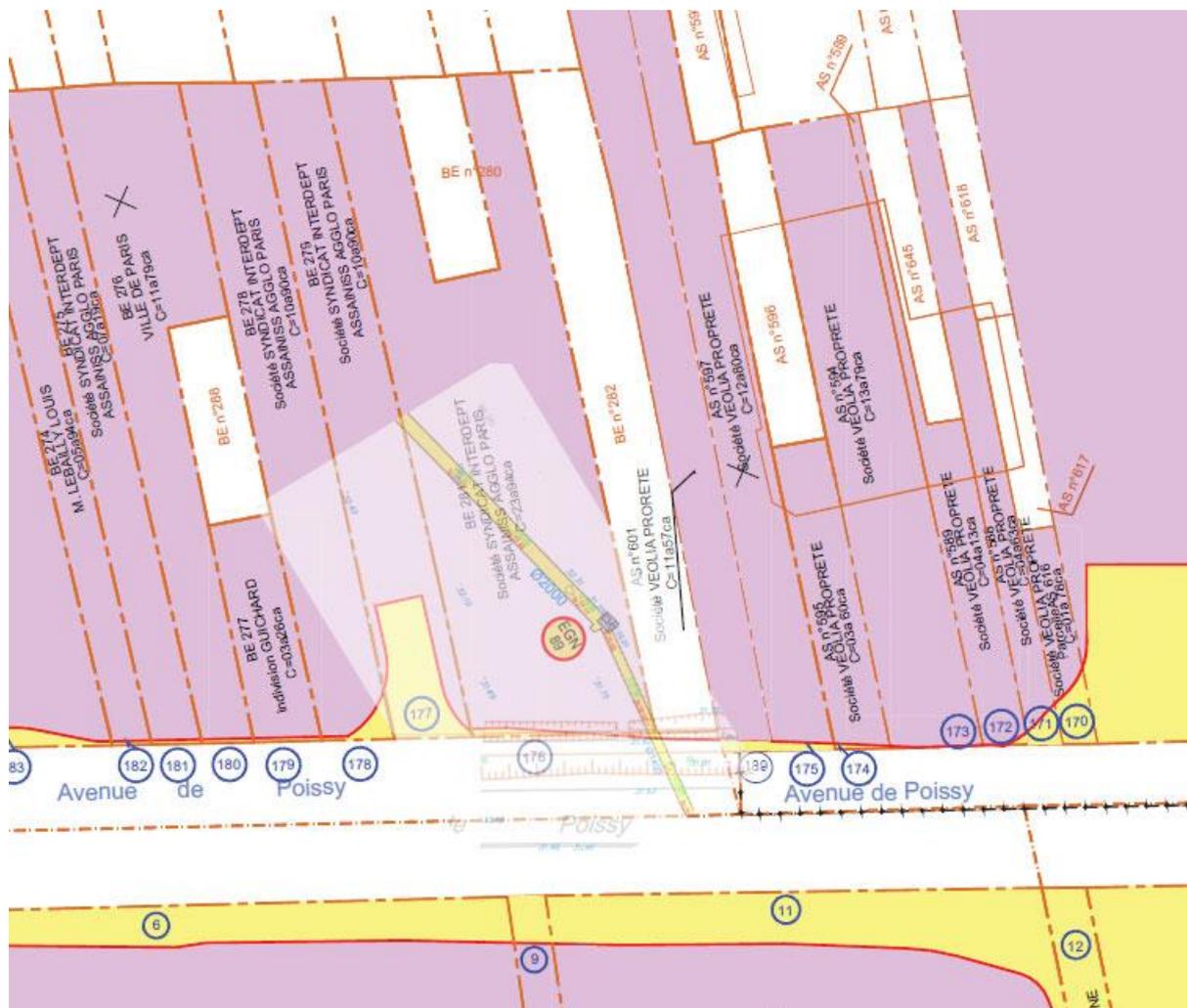
Département des Yvelines, Direction du patrimoine immobilier, 2 place André Mignot - 78012 VERSAILLES CEDEX  
CUGPSO, A l'attention de Monsieur Chartrain, Immeuble Autoneum, Rue des Chevries - 78 410 AUBERGENVILLE  
GEOFIT EXPERT, Assistance Foncière – Service Juridique, 1 route de Gachet CS 90711 - 44307 NANTES CEDEX3

Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne  
2 rue Jules César – 75589 Paris Cedex 12 – Tél. : 01 44 75 44 75 - [www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

Fiche descriptive fournie par le SIAAP



Visualisation du tracé de l'émissaire général et emplacement du regard pour lequel 'accès doit être préservé.



## 9 SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

Un Procès-verbal de synthèse des observations a été remis au Maître d'ouvrage le 1er avril 2022 auquel le maître d'ouvrage a répondu par mail le 6 avril 2022.

A noter qu'une part importante des observations portées au registre d'enquête concerne des biens qui sont presque en déshérence. Les indivisions se sont multipliées au fil des générations, sur des terrains impropres à toute utilisation agricole ou urbaine. Les propriétaires souhaitent donc vivement que l'intégralité de leurs parcelles soient reprises, soit parce que le terrain est inutilisable, soit parce que l'amputation du jardin fait perdre une grande partie de sa valeur à un logement.

## 10 QUESTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE AU MAITRE D'OUVRAGE

Concernant les emprises du projet sur la commune de Carrières-sous-Poissy

### **Observation n° 1 du registre Papier de M. DESBOUGES**

La commission d'enquête demande au Maître d'ouvrage de lui confirmer que les accès au restaurant par les piétons et les véhicules seront maintenus pendant les travaux.

#### Réponse du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage s'engage à maintenir les accès piétons et véhicules pendant les travaux. Si un itinéraire de déviation est nécessaire, le restaurant en sera préalablement informé et une signalisation adaptée sera mise en place.

#### Appréciation de la commission d'enquête

La commission prend acte de cette réponse par laquelle le maître d'ouvrage s'engage à maintenir les accès au restaurant pendant la période des travaux.

### **Observation N° 3 du registre papier de M. et Mme BOUKHALFA**

La commission d'enquête attire l'attention du Maître d'ouvrage sur la demande de réquisition d'emprise totale de la propriété bien que la construction existante sur le terrain ne soit pas impactée par le projet. En effet la commission d'enquête estime que le maintien de cette habitation impactera l'environnement de la ZAC en cours de construction située en limite de la parcelle et que par ailleurs en cas de maintien de la construction, la commission d'enquête demande de lui préciser quelles sont les dispositions prises pour assurer l'accès et la stabilité de la construction existante.

#### Réponse du maître d'ouvrage

La situation de la parcelle de M. Mme BOUKHALFA ne rentre pas dans le cadre de la réquisition totale (Art L 242-1 du Code de l'expropriation). L'accès par le chemin de Pissefontaine (piétons et véhicules) sera conservé et non impacté lors des travaux. Celui uniquement dédié aux piétons et donnant directement sur la RD190 par le portillon en bout de parcelle ne sera plus fonctionnel durant les travaux mais rétabli par la suite.

Avant le démarrage des travaux un procès-verbal sera réalisé afin de faire un état des lieux de la stabilité du bâti, un second sera réalisé à la fin des travaux.

#### Appréciations de la commission d'enquête

L'article L.242-1 du code de l'expropriation stipule que « lorsque l'expropriation ne porte que sur une portion d'immeuble bâti et si la partie restante n'est plus utilisable dans des conditions normales, l'exproprié peut demander au juge l'emprise totale ». C'est la raison pour laquelle le Conseil Départemental a exclu cette hypothèse dans la mesure où, même soumise à des contraintes nouvelles, avec une réduction de plus d'un tiers de sa surface, elle reste accessible et habitable. La commission observe toutefois que la parcelle de M. et Mme Boukhalfa avec son bâti, se retrouve « enclavée » et surélevée, entre la limite de la DUP de la requalification de la RD 190, d'un côté, et la limite de la ZAC « Carrières Centralité », de l'autre côté, avec une opération immobilière d'ampleur importante.

C'est pourquoi une coordination des actions entre le Conseil Départemental, maître d'ouvrage de la requalification de la RD 190, et l'aménageur de la ZAC, nous semble nécessaire afin d'éviter le maintien de cette situation et l'impact sur l'environnement de la ZAC.

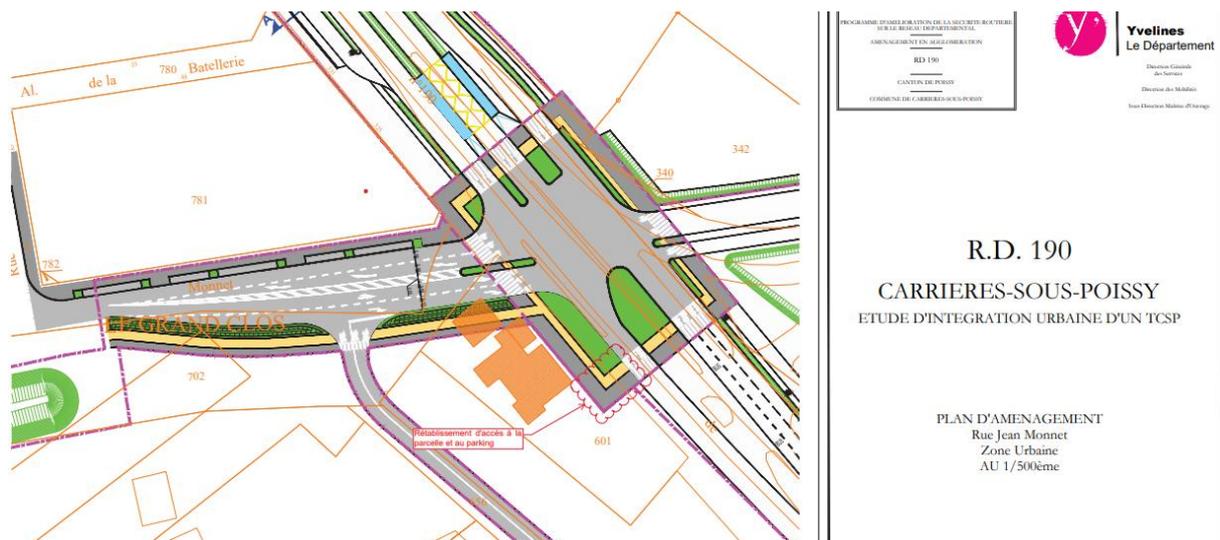
Les conditions actuelles sont les plus favorables pour résoudre cette question délicate. La commission d'enquête appelle chacun des intervenants : Conseil Départemental, l'aménageur de la ZAC et M et Mme Boukhalfa à faire chacun un effort pour profiter d'une période où les éléments de résolution sont les plus facilement mobilisables.

### **Observation 2 et 3 du registre dématérialisé de Mme IFTENE gérante de la SCI WLI :**

La commission d'enquête demande au maître d'ouvrage de lui confirmer les aménagements prévus permettant le maintien de l'accès des véhicules au parking du restaurant asiatique, locataire de la SCI WLI.

### Réponse du maître d'ouvrage

Le projet prévoit la reprise du carrefour RD190-RD55 sous forme de placette. L'accès des véhicules au parking sera rétabli.



### Appréciations de la commission d'enquête

La commission prend acte de cette réponse en observant toutefois que le schéma annexé à la réponse ne présente pas explicitement les accès aux parkings.

### Concernant les emprises du projet sur la commune de Triel-sur-Seine

#### **Observation n°3 par courrier du SIAAP**

### Réponse du maître d'ouvrage aux observations du SIAPP

Pour les enjeux vis-à-vis de l'émissaire et les prescriptions de protection lors des travaux : ils seront pris en compte au travers des échanges entre le maître d'ouvrage/MOE et le SIAAP (comme pour l'ensemble des concessionnaires) dans le cadre de la procédure DT/DICT. Une

réunion plénière, à laquelle l'ensemble des concessionnaires ayant répondu dans le cadre des DT était convié, s'est tenue le 10 mars dernier afin de présenter le projet et le calendrier prévisionnel. Des réunions spécifiques pour les réseaux les plus importants, dont font partis ceux du SIAAP, vont être planifiées dans les prochaines semaines.

Pour la cession des terrains concernés par le projet, elle sera étudiée en partenariat avec les services de la CU GPS&O au vu de leur projet d'aire de grand passage des gens du voyage. En effet, dans le cadre du présent projet, ces emprises sont nécessaires pour créer une contre-allée permettant la desserte en toute sécurité de cette future aire de grand passage.

Le Département, en vertu de la DUP, est tenu d'acquiescer uniquement les emprises nécessaires au projet qui se trouve être une route en surface.

Une division en volume des emprises pourra être réalisée si cela peut permettre au SIAAP de conserver la maîtrise sur ces installations.

L'ensemble des modalités de cessions et divisions seront vu avec le propriétaire.

### **Appréciations de la commission d'enquête**

La commission d'enquête rappelle l'importance de l'ouvrage du SIAAP qui dessert un nombre d'habitant très important de l'ouest parisien. La charge maximale supporté par l'ouvrage ne doit bien entendu pas être modifiée.

La commission d'enquête rappelle que le regard référencé EN R89 doit rester accessible, y compris à des engins de manutention, dans la mesure où celui-ci est placé au point où la section se réduit, passant de 2 mètres de diamètre à 1,4 mètres de diamètre. Il est évident que si une accumulation de matières devait se produire, il est fort probable que cela se situerait en ce point et demanderait l'accès de matériels de levage pour l'évacuation des obstructions.

## **PARTIE B. AVIS ET CONCLUSIONS**

### **1 EXAMEN DE LA PROCEDURE**

Il n'appartient pas à la commission d'enquête de donner un avis sur la légalité de l'environnement administratif, ce qui est le rôle du tribunal administratif.

Elle peut cependant dire qu'il semble que la procédure prévue par les textes a bien été respectée, tant aux plans de l'information générale du public et de l'affichage que la constitution du dossier et de l'information individuelle des propriétaires.

De ce qu'elle a pu observer du déroulement de l'enquête, la commission d'enquête estime que la procédure a été menée correctement.

En particulier, aucun incident n'a été relevé lors des permanences des commissaires enquêteurs. Les registres ont, dans les deux communes concernées, été annotés et conservés en lieu sûr.

### **2 ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE**

#### **2.1 Sur les documents mis à la disposition du public**

Les dossiers mis à disposition du public correspondent aux éléments réglementaires prévus pour une telle enquête parcellaire :

- Notice explicative
- Etats parcellaires
- Plans parcellaires

Les conditions de leur présentation au public étaient satisfaisantes.

Il faut néanmoins noter que le périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique n'était pas assez précis, pour que la commission d'enquête puisse valablement déterminer si toutes les expropriations envisagées étaient légitimes. Néanmoins, malgré son imprécision, le périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique semble quand même beaucoup plus large que les emprises envisagées.

En revanche, aucune superposition des travaux projetés avec les plans cadastraux n'était disponible, ce qui rendait difficile d'apprécier la pertinence des réquisitions par rapport aux besoins réels du projet.

La commission d'enquête constate que les documents des dossiers de cette enquête parcellaire étaient complets, conformes à la réglementation et suffisants du point de vue technique, pour permettre au public de s'informer correctement et à la commission de délibérer valablement.

## 2.2 Sur les observations du public

Les observations du public se divisent en trois types :

- Le souhait que les fonctionnalités d'accès au bâtiment soient préservées
- Le souhait d'une réquisition complète du bien, celui perdant une grande partie de sa valeur une fois amputé d'une partie de sa surface
- Le souhait de se débarrasser d'un bien inexploitable, souvent encombré d'indivisions de plus en plus complexes au fil du temps.

De ces trois types, seul le premier entre vraiment dans le cadre de l'enquête parcellaire.

Pour les deux autres, il s'agit d'opportunités à essayer d'utiliser au mieux, dans la limite juridique du possible de l'opération de requalification du RD190, ou en dehors de cette opération si d'autres justifications de l'action publique sont possibles.

## 2.3 Sur l'objet de l'enquête parcellaire

L'enquête parcellaire est conforme aux besoins de réquisition énoncés dans la déclaration d'utilité publique du 9 juillet 2021. La commission d'enquête regrette néanmoins que le périmètre de cette déclaration d'utilité publique ne soit pas suffisamment précis pour juger de la pertinence des réquisitions demandées. A contrario, cela rend possible des négociations sur un périmètre un peu plus étendu dans les cas évoqués plus haut.

## 3 AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Après avoir examiné les documents mis à la disposition de la Commission d'enquête, notamment le dossier d'enquête et ses annexes,

Compte tenu des réponses apportées par le Service Mobilités du Conseil Départemental des Yvelines, Maître d'ouvrage du Projet, aux observations portées aux registres d'enquête,

la commission d'enquête considère que :

- La procédure a respecté les termes de l'arrêté préfectoral
- L'ensemble des mesures de publicité légale a bien été réalisé
- La composition du dossier était conforme avec des plans lisibles y compris mais plus difficilement sur les versions numériques.
- Le projet a bien fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique à la suite d'une enquête publique
- Les parcelles identifiées à l'enquête correspondent à la réalité des biens dont l'expropriation est sollicitée.
- Si le cadastre ne semble pas toujours à jour compte tenu de la réalité des emprises routières, cela ne remet pas en question les expropriations proposées, qui seront justement l'occasion d'une mise à jour du tracé cadastral après l'intervention des géomètres.

- Chaque propriétaire concerné a bien fait l'objet d'une notification par courrier recommandé avec avis de réception. Pour les biens restants un affichage réglementaire a bien été fait en mairie de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine.

En conséquence la commission d'enquête **émet UN AVIS FAVORABLE à la cessibilité des parcelles de terrain énumérées sur l'état parcellaire joint au dossier d'enquête assorti des recommandations suivantes :**

**Concernant la propriété de M. et Mme BOUKALFA**

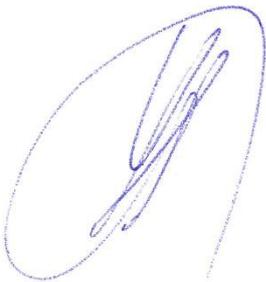
Si la commission a bien noté que le Maître d'Ouvrage ne pouvait répondre favorablement à la demande de réquisition d'emprise totale de M. et Mme BOUKALFA dans le cadre du projet de la RD 190 , au regard des dispositions de l'article L.242-1 du code de l'expropriation, néanmoins la commission estime que le maintien de cette construction ne s'intègre pas dans un environnement urbain rénové et que cela serait fort regrettable. C'est pourquoi la commission recommande un rapprochement entre le Maître d'Ouvrage de la RD 190, l'EPAMSA, aménageur de la ZAC et l'EPF d'Ile de France, opérateur foncier, pour répondre à la demande de l'acquisition de la totalité de la parcelle de M. et Mme BOUKALFA .

**Concernant le courrier du SIAPP daté du 15 mars 2022**

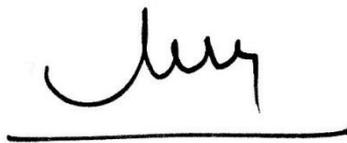
Au regard de l'importance des observations relatives dans le courrier de la SIAPP La commission d'enquête recommande vivement au Maître d'ouvrage la prise en compte de ces observations lors de la réalisation des travaux , notamment la protection des ouvrages destinés à la desserte régionale des eaux usées, et la préservation l'accès au regard de visite EN R89 y compris pour des engins de levage.

La commission d'enquête

Laurent Dané



Claude Garreau



Roselyne Leconte



## **PARTIE C. ANNEXES Pièces jointes**

### **1 PIECE N° 1 : ARRETE PREFECTORAL**



Direction de la réglementation et des collectivités territoriales  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

#### **Arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire préalable au projet de requalification de la RD 190 à Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine**

**Le Préfet des Yvelines,  
Officier de la Légion d'Honneur,**

**Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

**Vu** le code de l'environnement ;

**Vu** le décret du 4 avril 2018 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques BROT en qualité de préfet des Yvelines ;

**Vu** le décret du 27 août 2020 portant nomination de Monsieur Étienne DESPLANQUES, en qualité de sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture des Yvelines ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 78-2021-02-05-003 en date du 5 février 2021 portant délégation de signature à M. Étienne DESPLANQUES, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Yvelines ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 78-2021-07-09-00009 du 9 juillet 2021 déclarant d'utilité publique le projet de requalification de la RD 190 avec insertion d'un transport en commun en site propre à Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine ;

**Vu** le courrier du Conseil départemental des Yvelines en date du 17 décembre 2021, qui demande l'ouverture d'une enquête parcellaire sur le territoire des communes de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy ;

**Vu** les pièces du dossier destiné à être soumis aux formalités de l'enquête parcellaire comprenant notamment :

- une note explicative
- le plan parcellaire des emprises foncières
- la liste des propriétaires présumés

**Vu** la liste départementale des commissaires enquêteurs ;

Tél. : 01.39.49.79.62  
mel: catherine.altar@yvelines.gouv.fr  
Adresse postale : 1 rue Jean Houdon -- 78 010 Versailles Cedex

1/4

**Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,**

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il sera procédé, du 17 février au 18 mars 2022 inclus, sur le territoire des communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine, à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières nécessaires à la réalisation du projet de requalification de la RD 190 avec insertion d'un transport en commun en site propre, et de rechercher leurs propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

**Article 2 :** Une commission d'enquête a été désignée. Elle est composée de :

- **Président :** M. Laurent Dané, chef de projets informatiques
- **Membres :** Mme Roselyne Lecomte, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme  
M. Claude Garreau, géomètre expert DPLG

**Article 3 :** Un dossier d'enquête et un registre à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par les maires, seront déposés dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine, pendant 30 jours consécutifs, **du 17 février au 18 mars 2022 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

**Article 4 :** Un avis faisant connaître l'ouverture de l'enquête parcellaire sera publié par les soins de la préfecture, en caractères apparents, huit jours au moins avant le début de l'enquête, et dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux habilités à recevoir les annonces légales et judiciaires dans le département.

**Article 5 :** A réception du dossier, l'avis d'ouverture d'enquête sera publié par voie d'affiches à la mairie de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine, sur l'ensemble des panneaux administratifs de ces communes réservés à cet effet, et éventuellement par tout autre procédé, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

L'accomplissement de cette formalité devra être certifié par les maires de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine .

**Article 6 :** Pendant le délai fixé à l'article 3, toutes observations pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête,
- soit adressées par écrit aux maires qui les joindront aux registres, ou transmises au président de la commission d'enquête domicilié pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy, désignée comme siège de l'enquête,
- soit adressées par mail au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : [requalificationrd190@enquetepublique.net](mailto:requalificationrd190@enquetepublique.net)

Tél. : 01.39.49.78.00  
mel: catherine.altar@yvelines.gouv.fr  
Adresse postale : 1 rue Jean Houdon – 78 010 Versailles Cedex

Pendant l'enquête, un des membres de la commission d'enquête siègera dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine où il entendra toute personne intéressée, aux jours et heures suivants :

mairie de Carrières-sous-Poissy :

- jeudi 17 février 2022 de 9 h à 12 h
- samedi 26 février 2022 de 9 h à 12 h
- mercredi 9 mars 2022 de 15 h à 19 h
- jeudi 17 mars 2022 de 14 h à 17 h

mairie de Triel-sur-Seine :

- mercredi 2 mars 2022 de 14 h à 17 h
- samedi 12 mars 2022 de 9 h à 12 h

**Article 7 :** Il sera fait notification du dépôt du dossier d'enquête en mairies, par pli recommandé avec demande d'avis de réception, à chacun des propriétaires, séparément à chacun des deux époux figurant sur la liste annexée au dossier d'enquête, dont le domicile sera connu, ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.

En cas de domicile inconnu, la notification sera faite en double copie aux maires qui en feront afficher une et, le cas échéant, aux locataires ou preneurs à bail rural.

**Article 8 :** Les formalités prévues à l'article 7 ci-dessus devront être effectuées dans les meilleurs délais et de préférence 15 jours avant le premier jour de l'enquête et ce, afin de permettre aux propriétaires de signer l'accusé de réception avant le début de l'enquête.

Les propriétaires auxquels sera faite la notification individuelle devront fournir toutes indications relatives à leur identité ou, s'ils ne sont plus propriétaires des immeubles concernés, tous renseignements en leur possession sur l'identité des propriétaires actuels.

**Article 9 :** A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par les maires qui les transmettront, dans les 24 heures, avec le dossier d'enquête, au président de la commission d'enquête, par pli recommandé avec demande d'avis de réception.

Les membres de la commission d'enquête examineront les observations consignées ou annexées aux registres d'enquête, donneront leur avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dresseront le procès-verbal de l'opération après avoir consulté toutes personnes susceptibles de les éclairer.

Ces opérations devront être terminées au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête. A l'expiration de ce délai, le président de la commission d'enquête transmettra l'ensemble du dossier au Préfet des Yvelines.

Toute personne intéressée pourra demander communication de ces pièces en s'adressant à M. le préfet des Yvelines – Direction de la réglementation et des collectivités territoriales – Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques – 1, rue Jean Houdon - 78010 Versailles

Tél. : 01.39.49.79.62  
mel: catherine.altar@yvelines.gouv.fr  
Adresse postale : 1 rue Jean Houdon – 78 010 Versailles Cedex

cedex.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera mise à disposition du public à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye et dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

**Article 10 :** Le Secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et les maires de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 11 JAN. 2022  
Pour le Préfet et par délégation,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
[Etienne DESPLANQUES]

Tél. : 01.39.49.78.00  
mel: catherine.altar@yvelines.gouv.fr  
Adresse postale : 1 rue Jean Houdon – 78 010 Versailles Cedex

4/4

## 2 PIÈCE N° 2 : PUBLICATIONS DANS LES JOURNAUX

7280604301 - AA

PRÉFECTURE DES YVELINES

**Direction de la Réglementation  
et des Collectivités Territoriales  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques  
Communes de  
CARRIÈRES-SOUS-POISSY et TRIEL-SUR-SEINE**

**Avis d'ouverture d'une enquête parcellaire préalable  
au projet de requalification de la RD 190**

### 1ER AVIS

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

Durée de l'enquête : 30 jours, du jeudi 17 février au vendredi 18 mars 2022 inclus.

Commission d'enquête :

M. Laurent DANÉ, chef de projets informatiques, président.

Mme Roselyne LECOMTE, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme.

M. Claude GARREAU, géomètre expert DPLG.

Lieux de l'enquête :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête,

- soit adressées par écrit aux maires qui les joindront aux registres, ou transmises au président de la commission d'enquête domicilié pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy, désignée comme siège de l'enquête,

- soit adressées par mail au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : [requalificationrd190@enquetepublique.net](mailto:requalificationrd190@enquetepublique.net)

Un des membres de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront :

\* à la mairie de Carrières-sous-Poissy, les :

- jeudi 17 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,

- samedi 26 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,

- mercredi 9 mars 2022 de 15 h 00 à 19 h 00,

jeudi 17 mars 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

\* à la mairie de Triel-sur-Seine, les :

- mercredi 2 mars 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

- samedi 12 mars 2022 de 9 h 00 à 12 h 00.

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 22-007 / [contact@publilegal.fr](mailto:contact@publilegal.fr)

Le Courrier des Yvelines 9 février 2022

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Liberté - Égalité - Fraternité

**PRÉFECTURE DES YVELINES**

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

**COMMUNES DE CARRIERES-SOUS-POISSY  
ET TRIEL-SUR-SEINE**

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE  
PARCELLAIRE**

**préalable au projet de requalification de la RD 190**

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

**Durée de l'enquête** : 30 jours, du **jeudi 17 février au vendredi 18 mars 2022 inclus**

**Commission d'enquête** :

M. Laurent Dané, chef de projets informatiques, président  
Mme Roselyne Lecomte, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme  
M. Claude Garreau, géomètre expert DPLG

**Lieux de l'enquête** :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête,
- soit adressées par écrit aux maires qui les joindront aux registres, ou transmises au président de la commission d'enquête domicilié pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy, désignée comme siège de l'enquête,
- soit adressées par mail au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : **requalificationrd190@enquetepublique.net**

Un des membres de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront :

**- à la mairie de Carrières-sous-Poissy, les :**

jeudi	17	février	2022	de	9 h à 12 h
samedi	26	février	2022	de	9 h à 12 h
mercredi	9	mars	2022	de	15 h à 19 h
jeudi	17	mars	2022	de	14 h à 17 h

**- à la mairie de Triel-sur-Seine, les :**

mercredi	2	mars	2022	de	14 h à 17 h
samedi	12	mars	2022	de	9 h à 12 h

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 22-007 / [contact@publilegal.fr](mailto:contact@publilegal.fr)

**Direction de la Réglementation  
et des Collectivités Territoriales  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques  
Communes de  
CARRIÈRES-SOUS-POISSY et TRIEL-SUR-SEINE  
Avis d'ouverture d'une enquête parcellaire préalable  
au projet de requalification de la RD 190  
2E AVIS**

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

Durée de l'enquête : 30 jours, du jeudi 17 février au vendredi 18 mars 2022 inclus.

Commission d'enquête :

M. Laurent DANÉ, chef de projets informatiques, président.

Mme Roselyne LECOMTE, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme.

M. Claude GARREAU, géomètre expert DPLG.

Lieux de l'enquête :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête,
- soit adressées par écrit aux maires qui les joindront aux registres, ou transmises au président de la commission d'enquête domicilié pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy, désignée comme siège de l'enquête,
- soit adressées par mail au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : [requalificationrd190@enquetepublique.net](mailto:requalificationrd190@enquetepublique.net)

Un des membres de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront :

\* à la mairie de Carrières-sous-Poissy, les :

- jeudi 17 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 26 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 9 mars 2022 de 15 h 00 à 19 h 00,
- jeudi 17 mars 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

\* à la mairie de Triel-sur-Seine, les :

- mercredi 2 mars 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,
- samedi 12 mars 2022 de 9 h 00 à 12 h 00.

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 22-007 / [contact@publilegal.fr](mailto:contact@publilegal.fr)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Liberté - Égalité - Fraternité

**PRÉFECTURE DES YVELINES**

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

**COMMUNES DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY  
ET TRIEL-SUR-SEINE**

**RAPPEL - AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE  
PARCELLAIRE**

**préalable au projet de requalification de la RD 190**

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

**Durée de l'enquête** : 30 jours, du **jeudi 17 février au vendredi 18 mars 2022 inclus**

**Commission d'enquête :**

M. Laurent Dané, chef de projets informatiques, président  
Mme Roselyne Lecomte, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme  
M. Claude Garreau, géomètre expert DPLG

**Lieux de l'enquête :**

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête,
- soit adressées par écrit aux maires qui les joindront aux registres, ou transmises au président de la commission d'enquête domicilié pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy, désignée comme siège de l'enquête,
- soit adressées par mail au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : **requalificationrd190@enquetepublique.net**

Un des membres de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront :

**- à la mairie de Carrières-sous-Poissy, les :**

jeudi	17	février	2022	de	9 h à 12 h
samedi	26	février	2022	de	9 h à 12 h
mercredi	9	mars	2022	de	15 h à 19 h
jeudi	17	mars	2022	de	14 h à 17 h

**- à la mairie de Triel-sur-Seine, les :**

mercredi	2	mars	2022	de	14 h à 17 h
samedi	12	mars	2022	de	9 h à 12 h

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 22-007 / contact@publilegal.fr

Le Parisien 23 février 2022



Expropriation (DUP) | Parue dans la presse le 9 février 2022  
Source : [Notre-territoire.com](http://Notre-territoire.com)

## ENQUÊTE PARCELLAIRE

Carrières-sous-Poissy | Poissy | Triel-sur-Seine



AVIS COMMENTAIRES RECOMMANDATIONS



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Organisme demandeur : **COMMUNE DE CARRIÈRES SOUS POISSY**

7280604301 AA PRÉFECTURE DES YVELINES Direction de la Réglementation et des Collectivités Territoriales Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques Communes de CARRIÈRES-SOUS-POISSY et TRIEL-SUR-SEINE Avis d'ouverture d'une enquête parcellaire préalable au projet de requalification de la RD 190 1ER AVIS Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés. Durée de l'enquête : 30 jours. Du **jeudi 17 février** au **vendredi 18 mars 2022** inclus. Commission d'enquête : M. Laurent DANÉ, chef de projets informatiques, président. Mme Roselyne LECOMTE, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme. M. Claude GARREAU, géomètre expert DPLG.

Lieux de l'enquête : Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être : soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête, soit adressées par écrit aux maires qui les joindront aux registres, ou transmises au président de la commission d'enquête domiciliée pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy, désignée comme siège de l'enquête, soit adressées par mail au président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : [requalificationrd190@enquetepublique.net](mailto:requalificationrd190@enquetepublique.net) Un des membres de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le solliciteront : à la mairie de Carrières-sous-Poissy, les **jeudi 17 février 2022** de 9 h 00 à 12 h 00, samedi 26 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, **mercredi 9 mars 2022** de 15 h 00 à 19 h 00, **jeudi 17 mars 2022** de 14 h 00 à 17 h 00, à la mairie de Triel-sur-Seine, les **mercredi 2 mars 2022** de 14 h 00 à 17 h 00, **samedi 12 mars 2022** de 9 h 00 à 12 h 00.

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Carrières-sous-Poissy et à la mairie de Triel-sur-Seine, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 22-007 / [contact@publilegal.fr](mailto:contact@publilegal.fr)

[Lire -](#)

[Accédez au registre dématérialisé :](#)

AJOUTER VOS PHOTOS



Site web "Notre territoire"

### 3 PIECE N° 3 : CERTIFICATS D’AFFICHAGES TRIEL-SUR-SEINE

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
REQUALIFICATION DE LA RD190**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Notification de l’Arrêté préfectoral du 11/01/2022  
portant ouverture d’enquête parcellaire  
(Dates de l’enquête : du jeudi 17 février 2022 au vendredi 18 mars 2022 inclus)

Le Maire de la Ville de TRIEL SUR SEINE soussigné, certifie que les notifications de l’ouverture d’une enquête parcellaire par arrêté préfectoral en date du 11/01/2022 relatives à l’opération citée en objet, et plus particulièrement les propriétaires suivants :

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées	Motif de l’affichage																																						
012	<p>PROPRIETAIRE - <b>les héritiers de</b> Monsieur WEBER Jean Louis Henri né le 28/11/1937 à 078 TRIEL-SUR-SEINE – <b>décédé le 03/04/2020 à 078 PLAISIR</b> célibataire demeurant Bp 60125 - VERSAILLES (78001)</p> <p style="text-align: center;"><b>Commune TRIEL SUR SEINE</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4">Référence cadastrale</th> <th rowspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BH</td> <td>223</td> <td>Terre</td> <td>Les Cotes Berthelins</td> <td>6516</td> <td>185</td> <td>a</td> <td>60</td> <td>b</td> <td>6456</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: right;">Total en m²</td> <td></td> <td>60</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale				Numéro du plan	Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	BH	223	Terre	Les Cotes Berthelins	6516	185	a	60	b	6456	Total en m²							60			Propriétaire décédé
Référence cadastrale				Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																	
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue		Surf m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
BH	223	Terre	Les Cotes Berthelins	6516	185	a	60	b	6456																															
Total en m²							60																																	

ont été régulièrement affichées en Mairie (pendant toute la durée de l’enquête)

**du 09 mars 2022 au **18/03/2022** inclus**

A TRIEL SUR SEINE le 21 Mars.....2022

Le Maire,  
Cécile AOUN



le 02/03/2022

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
REQUALIFICATION DE LA RD190**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Notification de l'Arrêté préfectoral du 11/01/2022  
portant ouverture d'enquête parcellaire

(Dates de l'enquête : du jeudi 17 février 2022 au vendredi 18 mars 2022 inclus)

Le Maire de la Ville de TRIEL SUR SEINE soussigné, certifie que les notifications de l'ouverture d'une enquête parcellaire par arrêté préfectoral en date du 11/01/2022 relatives à l'opération citée en objet, et plus particulièrement les propriétaires suivants :

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées	Motif de l'affichage																														
001	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Les héritiers de Madame LONGE André né le 13/04/1914 à 078 CHANTELOUP-LES-VIGNES - décédé veuve de Monsieur NICOLAS Marcel Lucien marquée le 08/05/1937 à 078 CHANTELOUP-LES-VIGNES demeurant 22 Rue Paul Doumer - TRIEL SUR SEINE (78510)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUEL</b> - Les héritiers de Monsieur NICOLAS Marcel né le 26/06/1913 à 078 TRIEL-SUR-SEINE - décédé époux de Madame LONGE André marqué le 08/05/1937 à 078 CHANTELOUP-LES-VIGNES demeurant 22 Rue Paul Doumer - TRIEL SUR SEINE (78510)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUELLE</b> - Les héritiers de Madame NICOLAS Lucienne née le 17/02/1911 à 078 TRIEL-SUR-SEINE - décédée veuve de Monsieur LAMBERT Marcel demeurant Adresse Inconnue</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUEL</b> - Les héritiers de Monsieur NICOLAS Roger né le 01/09/1920 à 078 TRIEL-SUR-SEINE - décédé veuf de Madame LEDEPT Marie demeurant 4 Rue De Pissefontaine - CHANTELOUP-LES-VIGNES (78570)</p> <p>Propriétaire éventuel - Autres titulaires de droits sur la parcelle BE124</p> <table border="1" data-bbox="1125 1211 1182 1787"> <thead> <tr> <th colspan="6">Commune TRIEL SUR SEINE</th> </tr> <tr> <th>Référence cadastrale</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>Emprise</th> <th>Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect. N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BE1</td> <td>124</td> <td>Terre</td> <td>Les Longes</td> <td>72</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total en m<sup>2</sup></td> <td>11</td> <td>11</td> </tr> </tbody> </table>	Commune TRIEL SUR SEINE						Référence cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise	Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°	BE1	124	Terre	Les Longes	72	11	Total en m <sup>2</sup>				11	11	<p>Propriétaire décédé / NPAI</p> <p>Propriétaire décédé / en attente retour récupéré AR</p> <p>Propriétaire décédé / adresse inconnue</p> <p>Propriétaire décédé / en attente retour récupéré AR</p> <p>Autres propriétaires inconnus</p>
Commune TRIEL SUR SEINE																																
Référence cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise																											
Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°																											
BE1	124	Terre	Les Longes	72	11																											
Total en m <sup>2</sup>				11	11																											
008	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Monsieur GUICHARD Thibaut né le 22/09/1977 à 091 CLVY époux de Madame LAURET Sabine demeurant 5003 Port Maillon - QUINCIEUX (69650)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Les héritiers de Monsieur LEGAGNOUX Robert né le 27/10/1930 à 076 SAINT GERMAIN EN LAYE - désédé demeurant 33 Avenue D9 L'haudi - CARRIERES-SOUS-POISSY (78955)</p> <table border="1" data-bbox="560 383 619 958"> <thead> <tr> <th colspan="6">Commune TRIEL SUR SEINE</th> </tr> <tr> <th>Adresse cadastrale</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>Emprise</th> <th>Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect. N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BE1</td> <td>277</td> <td>Terre</td> <td>La Demi Leue</td> <td>179</td> <td>320</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total en m<sup>2</sup></td> <td>6</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Commune TRIEL SUR SEINE						Adresse cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise	Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°	BE1	277	Terre	La Demi Leue	179	320	Total en m <sup>2</sup>				6	6	<p>Propriétaire NPAI</p> <p>Propriétaire décédé / en attente retour récupéré AR</p>
Commune TRIEL SUR SEINE																																
Adresse cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise																											
Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°																											
BE1	277	Terre	La Demi Leue	179	320																											
Total en m <sup>2</sup>				6	6																											
010	<p><b>PROPRIETAIRE DECEDE</b> - Les héritiers de Monsieur LEBALLY Louis né le 12/09/1920 à 078 TRIEL SUR SEINE - décédé époux de Madame DUBOIS Yvette marqué le 07/06/1958 à 089 RONCHERES demeurant Par Monsieur Lebally Gilles 2 Impasse Des Chatelaines - TRIEL SUR SEINE (78510)</p> <p><b>PROPRIETAIRE EVENTUELLE/HERITIERE PRESUMEE</b> - Les héritiers de Madame DUBOIS Yvette née le 12/07/1925 à 089 RONCHERES - décédée veuve de Monsieur LEBALLY Louis marquée le 07/06/1958 à 089 RONCHERES demeurant Par Monsieur Lebally Gilles 2 Impasse Des Chatelaines - TRIEL-SUR-SEINE (78510)</p> <table border="1" data-bbox="917 383 975 958"> <thead> <tr> <th colspan="6">Commune TRIEL SUR SEINE</th> </tr> <tr> <th>Référence cadastrale</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>Emprise</th> <th>Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect. N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BE1</td> <td>274</td> <td>Terre</td> <td>La Demi Leue</td> <td>182</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total en m<sup>2</sup></td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Commune TRIEL SUR SEINE						Référence cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise	Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°	BE1	274	Terre	La Demi Leue	182	3	Total en m <sup>2</sup>				3	3	<p>Propriétaire décédé / en attente retour récupéré AR</p> <p>Propriétaire décédé / en attente retour récupéré AR</p>
Commune TRIEL SUR SEINE																																
Référence cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise																											
Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°																											
BE1	274	Terre	La Demi Leue	182	3																											
Total en m <sup>2</sup>				3	3																											
012	<p><b>PROPRIETAIRE</b> - Monsieur WEBER Jean né le 28/11/1937 à 078 TRIEL-SUR-SEINE demeurant Bp 60125 - VERSAILLES (78001)</p> <table border="1" data-bbox="1093 383 1150 958"> <thead> <tr> <th colspan="6">Commune TRIEL SUR SEINE</th> </tr> <tr> <th>Référence cadastrale</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>Emprise</th> <th>Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect. N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BH</td> <td>223</td> <td>TER</td> <td>Les Cotes Bernhains</td> <td>6516</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total en m<sup>2</sup></td> <td>60</td> <td>60</td> </tr> </tbody> </table>	Commune TRIEL SUR SEINE						Référence cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise	Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°	BH	223	TER	Les Cotes Bernhains	6516	60	Total en m <sup>2</sup>				60	60	<p>Lieu de résidence inconnu</p>
Commune TRIEL SUR SEINE																																
Référence cadastrale	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	Emprise	Hors emprise																											
Sect. N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m <sup>2</sup>	N°	N°																											
BH	223	TER	Les Cotes Bernhains	6516	60																											
Total en m <sup>2</sup>				60	60																											

ont été régulièrement affichées en Mairie (pendant toute la durée de l'enquête)

du 02.10.2022 au 18/03/2022 inclus

le 21 Mars 2022



Timbre de la mairie



**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné Monsieur Cédric Aouf.....,

Maire de la commune de TRIEL-SUR-SEINE.....,

certifie que l’avis d’ouverture d’enquête publique prescrite par l’arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 concernant l’enquête parcellaire préalable à la requalification de la RD 190 a été affiché en mairie et sur l’ensemble des panneaux administratifs de la commune réservés à cet effet,

du 31 janvier 2022..... au 18 Mars..... inclus

Fait à Triel-sur-Seine le 21 Mars 2022

Le maire,  
Signature

 Cédric Aouf

## 4 PIECE N° 4 : CERTIFICATS D’AFFICHAGES CARRIERES-SOUS-POISSY



### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné M Eddie AIT

Maire de la commune de Carrières-sous-Poissy

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique prescrite par l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 concernant l'enquête parcellaire préalable à la requalification de la RD 190 a été affiché en mairie et sur l'ensemble des panneaux administratifs de la commune réservés à cet effet,

du 25/01/2022 au 18/03/2022 inclus

Fait à Carrières-sous-Poissy le 31/03/2022  
Le maire,  
Signature



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
REQUALIFICATION DE LA RD190**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Notification de l'Arrêté préfectoral du 11/01/2022  
portant ouverture d'enquête parcellaire  
(Dates de l'enquête : du jeudi 17 février 2022 au vendredi 18 mars 2022 inclus)

Le Maire de la Ville de CARRIERES SOUS POISSY soussigné, certifie que les notifications de l'ouverture d'une enquête parcellaire par arrêté préfectoral en date du 11/01/2022 relatives à l'opération citée en objet, et plus particulièrement les propriétaires suivants :

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées	Motif de l'affichage																																																															
01	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur KOUADRIA Djilali né le 15/09/1958 à 092 NANTERRE demeurant 5 Rue Comte Robert 1er - MEULAN-EN-YVELINES (78250)</p>	En attente retour récépissé AR																																																															
	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur KOUADRIA Djilali né le 15/09/1958 à 075 NANTERRE demeurant Hôtel De La Gare 4 Place De La Gare - VAUX-SUR-SEINE (78740)</p>	En attente retour récépissé AR																																																															
	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur KOUADRIA Djilali né le 15/09/1958 à 092 NANTERRE demeurant 593 avenue Hautil - CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="10">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AR</td> <td>257</td> <td>Terre</td> <td>Les Bouveries</td> <td>1306</td> <td>24</td> <td>a</td> <td>15</td> <td>b</td> <td></td> <td>1291</td> </tr> <tr> <td>AR</td> <td>263</td> <td>Sol</td> <td>9052 Av De L'europe</td> <td>235</td> <td>30</td> <td>a</td> <td>24</td> <td>b</td> <td></td> <td>211</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">39</td> <td colspan="2"></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY										Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AR	257	Terre	Les Bouveries	1306	24	a	15	b		1291	AR	263	Sol	9052 Av De L'europe	235	30	a	24	b		211					Total en m²		39				
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																	
Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																									
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																							
AR	257	Terre	Les Bouveries	1306	24	a	15	b		1291																																																							
AR	263	Sol	9052 Av De L'europe	235	30	a	24	b		211																																																							
				Total en m²		39																																																											
33	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur KOUADRIA Djilali né le 15/09/1958 à 075 NANTERRE demeurant Hôtel De La Gare 4 Place De La Gare - VAUX-SUR-SEINE (78740)</p>	En attente retour récépissé AR																																																															
	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur KOUADRIA Djilali né le 15/09/1958 à 092 NANTERRE demeurant 5 Rue Comte Robert 1er - MEULAN-EN-YVELINES (78250)</p>	En attente retour récépissé AR																																																															
	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur KOUADRIA Djilali né le 15/09/1958 à 092 NANTERRE demeurant 593 avenue Hautil - CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="10">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AR</td> <td>259</td> <td>Terre</td> <td>Les Bouveries</td> <td>783</td> <td>26</td> <td>a</td> <td>71</td> <td>b</td> <td></td> <td>712</td> </tr> <tr> <td>AR</td> <td>262</td> <td>Terre</td> <td>Les Bouveries</td> <td>1481</td> <td>29</td> <td>a</td> <td>140</td> <td>b</td> <td></td> <td>1341</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">211</td> <td colspan="2"></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY										Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AR	259	Terre	Les Bouveries	783	26	a	71	b		712	AR	262	Terre	Les Bouveries	1481	29	a	140	b		1341					Total en m²		211				
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																	
Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																									
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																							
AR	259	Terre	Les Bouveries	783	26	a	71	b		712																																																							
AR	262	Terre	Les Bouveries	1481	29	a	140	b		1341																																																							
				Total en m²		211																																																											

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées																																																																	
107	<p>PROPRIETAIRE - LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU POLE ECO-CONSTRUCTION Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : U13100495 100 Avenue Vanderbilt CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="10">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AR</td> <td>287</td> <td>Sol</td> <td>100 Av Vanderbilt</td> <td>23600</td> <td>64</td> <td>a</td> <td>535</td> <td>b</td> <td></td> <td>23365</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">535</td> <td colspan="2"></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY										Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AR	287	Sol	100 Av Vanderbilt	23600	64	a	535	b		23365					Total en m²		535					En attente retour récépissé AR											
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																		
Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																										
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																								
AR	287	Sol	100 Av Vanderbilt	23600	64	a	535	b		23365																																																								
				Total en m²		535																																																												
112	<p>PROPRIETAIRE - LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES RUE DE LA SENETTE Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : U07266661 Rue De La Senette CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="10">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AI</td> <td>601</td> <td>Sol</td> <td>Rue De La Senette</td> <td>1918</td> <td>74</td> <td>a</td> <td>448</td> <td>b</td> <td></td> <td>1470</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">448</td> <td colspan="2"></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY										Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AI	601	Sol	Rue De La Senette	1918	74	a	448	b		1470					Total en m²		448					En attente retour récépissé AR											
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																		
Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																										
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																								
AI	601	Sol	Rue De La Senette	1918	74	a	448	b		1470																																																								
				Total en m²		448																																																												
114	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Monsieur LEGRAND Michel né le 11/03/1935 à 078 CARRIERES SOUS POISSY époux de Madame TROUILLET Eliane marié le 22/04/1961 à 078 ANDREY demeurant 212 Grande Rue - CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="10">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AI</td> <td>344</td> <td>Terre</td> <td>Le Parc</td> <td>2110</td> <td>77</td> <td>a</td> <td>90</td> <td>b</td> <td></td> <td>2020</td> </tr> <tr> <td>AS</td> <td>458</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>671</td> <td>140</td> <td>a</td> <td>17</td> <td>b</td> <td></td> <td>854</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">107</td> <td colspan="2"></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY										Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AI	344	Terre	Le Parc	2110	77	a	90	b		2020	AS	458	Carri	Les Morizets	671	140	a	17	b		854					Total en m²		107					Propriétaire décédé / En attente retour récépissé AR
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																		
Référence cadastrale				Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																										
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																								
AI	344	Terre	Le Parc	2110	77	a	90	b		2020																																																								
AS	458	Carri	Les Morizets	671	140	a	17	b		854																																																								
				Total en m²		107																																																												
115	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Madame QUENNET Espérance née le 29/02/1944 à 078 CARRIERES SOUS POISSY épouse de Monsieur LAMARQUE Marcel mariée le 23/03/1963 à 078 CARRIERES-SOUS-POISSY demeurant 2 Passage De Noailles - POISSY (78300)</p>	Représentée par autrui / En attente retour récépissé AR																																																																
	<p>TUTRICE DE MME QUENNET ESPERANCE - Madame LAMARQUE Christelle demeurant 2 Passage De Noailles - POISSY (78300)</p>	Représentant autrui																																																																
	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - les héritiers de Madame QUENNET Réjane née le 21/03/1947 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée épouse de Monsieur ZANNI Jean-Claude mariée le 22/10/1966 à 078 CARRIERES-SOUS-POISSY demeurant Par Mr Zanni 8 Avenue De Poissy - TRIEL SUR SEINE (78510)</p>	Propriétaire décédée / En attente de retour récépissé AR																																																																
	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Madame QUENNET Solange née le 10/01/1932 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée veuve de Monsieur GALLICET Marcel mariée le 14/10/1950 à 078 CARRIERES-SOUS-POISSY demeurant 17 Rue De L'hermitage - MORAINVILLIERS (78630)</p>	Propriétaire décédée / En attente de retour récépissé AR																																																																

Terrier		Propriétaires et parcelles concernées																																																					
115 (suite)	Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Al</td> <td>342</td> <td>Terre</td> <td>Le Parc</td> <td>2269</td> <td>78</td> <td>a</td> <td>732</td> <td>b</td> <td></td> <td>1537</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 732</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	Al	342	Terre	Le Parc	2269	78	a	732	b		1537	Total en m <sup>2</sup> 732											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																															
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																													
Al	342	Terre	Le Parc	2269	78	a	732	b		1537																																													
Total en m <sup>2</sup> 732																																																							
121	PROPRIETAIRE CADASTRAL - GAZ DE FRANCE DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT (U23458447) Société non enregistrée au RCS <i>Représenté par son directeur</i> Région D'Ile De France - 26 Rue De Calais - PARIS CEDEX 9 (75009)										Propriétaire cadastral / en attente retour AR																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AL</td> <td>77</td> <td>SOL</td> <td>AV de l'Europe</td> <td>43</td> <td>85</td> <td>a</td> <td>43</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 43</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AL	77	SOL	AV de l'Europe	43	85	a	43				Total en m <sup>2</sup> 43											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																															
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																													
AL	77	SOL	AV de l'Europe	43	85	a	43																																																
Total en m <sup>2</sup> 43																																																							
124	PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Madame MONTFORT Mireille née le 02/02/1926 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée veuve de Monsieur MAZE Roger mariée le 22/06/1946 à 078 CARRIERES-SOUS-POISSY demeurant 288 Rue Des Ecoles - CARRIERES SOUS POISSY (78955)										Propriétaire décédée / En attente de retour récépissé AR																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>382</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>1155</td> <td>101</td> <td>a</td> <td>60</td> <td>b</td> <td></td> <td>1095</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 60</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AS	382	Carri	Les Morizets	1155	101	a	60	b		1095	Total en m <sup>2</sup> 60											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																															
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																													
AS	382	Carri	Les Morizets	1155	101	a	60	b		1095																																													
Total en m <sup>2</sup> 60																																																							
127	PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Monsieur ROGER Michel né le 29/03/1933 à 078 POISSY - décédé époux de Madame LE COZLER Jacqueline marié le 09/05/1956 à 075 PARIS 17 demeurant 92 Hameau De La Bidonnière - POISSY (78300)										Propriétaire décédé / En attente de retour récépissé AR																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>386</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>641</td> <td>105</td> <td>a</td> <td>88</td> <td>b</td> <td></td> <td>553</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 88</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AS	386	Carri	Les Morizets	641	105	a	88	b		553	Total en m <sup>2</sup> 88											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																															
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																													
AS	386	Carri	Les Morizets	641	105	a	88	b		553																																													
Total en m <sup>2</sup> 88																																																							
129	PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Monsieur BARRE Lucien né le 25/03/1930 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédé époux de Madame COLLAERT Madeleine marié le 09/02/1952 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant 16 Rue Du Champ Fleury - CARRIERES SOUS POISSY (78955) ou demeurant 186 rue du Champ Fleury - CARRIERES SOUS POISSY (78955)										Propriétaire décédé / En attente de retour récépissé AR																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>390</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>1323</td> <td>108</td> <td>a</td> <td>83</td> <td>b</td> <td></td> <td>1240</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 83</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AS	390	Carri	Les Morizets	1323	108	a	83	b		1240	Total en m <sup>2</sup> 83											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																															
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																													
AS	390	Carri	Les Morizets	1323	108	a	83	b		1240																																													
Total en m <sup>2</sup> 83																																																							

Nantes, le 07/02/2022 Page 3 / 9

Terrier		Propriétaires et parcelles concernées																																																																
130	PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur FLACH Yvon né le 24/12/1937 à 057 BITCHE époux de Madame VENDREDY Christiane marié le 24/07/1965 à 094 VILLEJUIF demeurant 1 Allée De Suffren - NEUILLY SUR SEINE (92200)										Défaut d'accès ou d'adressage																																																							
PROPRIETAIRE INDIVIS - Madame VENDREDY Christiane née le 20/02/1937 à 094 VILLEJUIF épouse de Monsieur FLACH Yvon mariée le 24/07/1965 à 094 VILLEJUIF demeurant 1 Allée De Suffren - NEUILLY SUR SEINE (92200)											Défaut d'accès ou d'adressage																																																							
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>391</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>1396</td> <td>109</td> <td>a</td> <td>97</td> <td>b</td> <td></td> <td>1299</td> </tr> <tr> <td>AS</td> <td>500</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>1842</td> <td>154</td> <td>a</td> <td>11</td> <td>b</td> <td></td> <td>1831</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 108</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AS	391	Carri	Les Morizets	1396	109	a	97	b		1299	AS	500	Carri	La Demie Lieue	1842	154	a	11	b		1831	Total en m <sup>2</sup> 108											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																																										
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																																								
AS	391	Carri	Les Morizets	1396	109	a	97	b		1299																																																								
AS	500	Carri	La Demie Lieue	1842	154	a	11	b		1831																																																								
Total en m <sup>2</sup> 108																																																																		
131	PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur GUICHARD Thibaut né le 22/09/1977 à 091 EVRY époux de Madame LAURET Sabine marié le 30/05/2009 à 093 TREMBLAY-EN-FRANCE demeurant 9003 Port Masson - QUINCIEUX (69650)										NPAI																																																							
PROPRIETAIRE INDIVIS DECEDE - Les héritiers de Monsieur LEGAGNOUX Robert né le 27/10/1930 à 078 ST GERMAIN EN LAYE - décédé demeurant 33 Avenue De L'hautil - CARRIERES SOUS POISSY (78955)											Propriétaire décédé / En attente retour récépissé AR																																																							
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>392</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>1318</td> <td>110</td> <td>a</td> <td>79</td> <td>b</td> <td></td> <td>1239</td> </tr> <tr> <td>AS</td> <td>531</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>6820</td> <td>168</td> <td>a</td> <td>31</td> <td>b</td> <td></td> <td>6789</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 110</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AS	392	Carri	Les Morizets	1318	110	a	79	b		1239	AS	531	Carri	La Demie Lieue	6820	168	a	31	b		6789	Total en m <sup>2</sup> 110											
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																																										
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																																								
AS	392	Carri	Les Morizets	1318	110	a	79	b		1239																																																								
AS	531	Carri	La Demie Lieue	6820	168	a	31	b		6789																																																								
Total en m <sup>2</sup> 110																																																																		
132	PROPRIETAIRE - Monsieur GOULET Robert date et lieu de naissance inconnus époux de Madame DANIEL - demeurant Chez Mme Goulet Sylvie 94 Allée Des Impressionnistes - CARRIERES SOUS POISSY (78955)										Demeurant chez autrui / en attente de retour récépissé AR																																																							
PROPRIETAIRE EVENTUELLE - Madame DANIEL date et lieu de naissance inconnus épouse de Monsieur GOULET Robert demeurant Chez Mme Goulet Sylvie 94 Allée Des Impressionnistes - CARRIERES SOUS POISSY (78955)											Demeurant chez autrui / en attente de retour récépissé AR																																																							
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf m<sup>2</sup></th> <th>Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> <th></th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th></th> <th></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> <th>N°</th> <th>Surf. m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>393</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>2205</td> <td>111</td> <td>a</td> <td>137</td> <td>b</td> <td></td> <td>2068</td> </tr> <tr> <td colspan="11" style="text-align: right;">Total en m<sup>2</sup> 137</td> </tr> </tbody> </table>											Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise			Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	AS	393	Carri	Les Morizets	2205	111	a	137	b		2068	Total en m <sup>2</sup> 137																						
Référence cadastrale		Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan	Emprise		Hors emprise																																																										
Sect.	N°	Nature			N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>	N°	Surf. m <sup>2</sup>																																																								
AS	393	Carri	Les Morizets	2205	111	a	137	b		2068																																																								
Total en m <sup>2</sup> 137																																																																		

Nantes, le 07/02/2022 Page 4 / 9

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées																																																								
140	<p><b>PROPRIETAIRE EVENTUEL DECEDE</b> - Les héritiers de Monsieur CHAUVIN André né le 07/08/1921 à 078 CHANTELOUP-LES-VIGNES époux de Madame MONFORT Paulette marié le 16/02/1946 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant Par Monsieur Chauvin Jean-Louis 10 Allée Antoine de Saint-Exupéry - VERNEUIL SUR SEINE (78480)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Madame MONFORT Paulette née le 10/05/1924 à 078 CARRIERES SOUS POISSY épouse de Monsieur CHAUVIN André mariée le 16/02/1946 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant Chez M Chauvin Jean Louis 10 Allée Antoine de Saint Exupéry - VERNEUIL SUR SEINE (78480)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>465</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>1392</td> <td>142</td> <td>a</td> <td>27</td> <td>b</td> <td>1365</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">27</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY								Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	465	Carri	Les Morizets	1392	142	a	27	b	1365					Total en m²		27				<p>Propriétaire décédé / demeurant chez autrui / en attente de retour récépissé AR</p> <p>Demeurant chez autrui / en attente de retour récépissé AR</p>										
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																									
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																			
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																	
AS	465	Carri	Les Morizets	1392	142	a	27	b	1365																																																
				Total en m²		27																																																			
141	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - les héritiers de Madame COULON Marie-Claude née le 20/11/1946 à 078 POISSY - décédée épouse de Monsieur VANCEUNEBROECKE Pierre mariée le 26/08/1968 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant 11 Sentier Des Cures - ANDRESY (78570)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>466</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>2107</td> <td>143</td> <td>a</td> <td>42</td> <td>b</td> <td>2065</td> </tr> <tr> <td>AS</td> <td>505</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>4627</td> <td>157</td> <td>a</td> <td>54</td> <td>b</td> <td>4573</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">96</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY								Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	466	Carri	Les Morizets	2107	143	a	42	b	2065	AS	505	Carri	La Demie Lieue	4627	157	a	54	b	4573					Total en m²		96				<p>Propriétaire décédée / en attente retour récépissé AR</p>
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																									
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																			
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																	
AS	466	Carri	Les Morizets	2107	143	a	42	b	2065																																																
AS	505	Carri	La Demie Lieue	4627	157	a	54	b	4573																																																
				Total en m²		96																																																			
144	<p><b>PROPRIETAIRE</b> - PROPRIETAIRES DU BND 123 AS0477 Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : U23414823 Le Village CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <p><b>PROPRIETAIRE EVENTUEL</b> - Les héritiers de Monsieur EVRARD Roger né le 11/08/1911 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédé époux de Madame LAVAU Henriette marié le 14/04/1934 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant 671 Grande Rue - CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <p><b>PROPRIETAIRE EVENTUELLE</b> - Les héritiers de Madame LAVAU Henriette née le 16/12/1912 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée veuve de Monsieur EVRARD Roger mariée le 14/04/1934 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant 671 Grande Rue - CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>477</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>810</td> <td>146</td> <td>a</td> <td>12</td> <td>b</td> <td>798</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">12</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY								Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	477	Carri	Les Morizets	810	146	a	12	b	798					Total en m²		12				<p>Propriétaires inconnus / défaut d'accès ou d'adressage</p> <p>Propriétaire décédé / en attente retour récépissé AR</p> <p>Propriétaire décédée / en attente retour récépissé AR</p>										
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																																									
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																																			
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																																	
AS	477	Carri	Les Morizets	810	146	a	12	b	798																																																
				Total en m²		12																																																			

Nantes, le 07/02/2022 Page 5 / 9

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées																																														
146	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Les héritiers de Madame JOUENAU Alice née le 17/10/1931 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée épouse de Monsieur PICARD Roger mariée le 07/09/1951 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant 351 Rue Georges Clemenceau - CARRIERES SOUS POISSY (78955)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>491</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>500</td> <td>150</td> <td>a</td> <td>15</td> <td>b</td> <td>485</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">15</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY								Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	491	Carri	La Demie Lieue	500	150	a	15	b	485					Total en m²		15				<p>Propriétaire décédée / en attente retour récépissé AR</p>
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																															
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																									
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																							
AS	491	Carri	La Demie Lieue	500	150	a	15	b	485																																						
				Total en m²		15																																									
148	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Madame BOCQUILLON Madeleine née le 22/06/1928 à 078 CARRIERES SOUS POISSY épouse de Monsieur FREMIN Robert mariée le 03/12/1954 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant Par Mme BADET Anne Marie Les Mazures - MELESSE (35520)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>499</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>1559</td> <td>153</td> <td>a</td> <td>11</td> <td>b</td> <td>1548</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">11</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY								Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	499	Carri	La Demie Lieue	1559	153	a	11	b	1548					Total en m²		11				<p>Demeurant chez autrui / en attente retour récépissé AR</p>
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																															
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																									
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																							
AS	499	Carri	La Demie Lieue	1559	153	a	11	b	1548																																						
				Total en m²		11																																									
149	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Monsieur BOULLE Michel né le 25/07/1943 à 078 POISSY époux de Madame ROSSI Nicole marié le 02/11/1963 à 078 POISSY demeurant 107 Meehan Drive Kiama Downs - NSW AUSTRALIE (2633)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - les héritiers de Madame JEAN Christine née le 21/05/1949 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée épouse de Monsieur VAN-CAUWENBERGHE Pierre mariée le 14/06/1969 à 078 CARRIERES SOUS POISSY demeurant Par Mr Van Cauwemberghe 4 Rue Des Pommiers - CHANTELOUP-LES-VIGNES (78570)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Madame JEAN Georgette née le 16/07/1944 à 019 ARGENTAT demeurant 13 Quai De L'arquebuse 2eme Etage - Appt 23 - MEULAN-EN-YVELINES (78250)</p> <p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b> - Madame JEAN Nathalie née le 05/02/1962 à 078 SAINT GERMAIN EN LAYE demeurant 98 Rue De Metz - SAMMERON (77260) demeurant 24 La Chapelle - POULAINES (36210)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">Commune CARRIERES SOUS POISSY</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>501</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>1075</td> <td>156</td> <td>a</td> <td>11</td> <td>b</td> <td>1064</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">11</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Commune CARRIERES SOUS POISSY								Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	501	Carri	La Demie Lieue	1075	156	a	11	b	1064					Total en m²		11				<p>Demeurant à l'étranger / en attente retour récépissé AR</p> <p>Propriétaire décédée / demeurant de son vivant chez autrui</p> <p>NPAI</p> <p>NPAI</p>
Commune CARRIERES SOUS POISSY																																															
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																									
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																																							
AS	501	Carri	La Demie Lieue	1075	156	a	11	b	1064																																						
				Total en m²		11																																									

Nantes, le 07/02/2022 Page 6 / 9

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées																																						
151	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Madame MERLOT Geneviève née le 18/06/1927 à 078 VERNEUIL SUR SEINE - décédée veuve de Monsieur VOIRET André mariée le 27/06/1949 à 078 VERNEUIL SUR SEINE demeurant Par Mme PIROT Sylvie 25 Rue De Norvège - LA ROCHELLE (17000)</p> <p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Monsieur VOIRET André né le 03/04/1925 à 078 VAUX-SUR-SEINE - décédé époux de Madame MERLOT Geneviève marié le 27/06/1949 à 078 VERNEUIL SUR SEINE demeurant Par Mme PIROT Sylvie 25 Rue De Norvège - LA ROCHELLE (17000)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>699</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>161</td> <td>158</td> <td>a</td> <td>10</td> <td>b</td> <td>151</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">10</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	699	Carri	La Demie Lieue	161	158	a	10	b	151					Total en m²		10				<p>Propriétaire décédée / demeurant de son vivant chez autrui / en attente retour récépissé AR</p> <p>Propriétaire décédé / demeurant de son vivant chez autrui / NPAI</p>
	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
AS	699	Carri	La Demie Lieue	161	158	a	10	b	151																														
				Total en m²		10																																	
152	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Madame BOTEL Germaine née le 19/04/1930 à 078 POISSY épouse de Monsieur DANIEL - demeurant Par Mme DANIEL Marie Claire 15b Route Des Ailleufs - FAYE-SUR-ARDIN (79160)</p> <p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Monsieur DANIEL Marcel né le 21/03/1932 à 078 CARRIERES SOUS POISSY -décédé époux de Madame LEBRUN Josette marié le 07/08/1954 à 078 ORGEVAL demeurant Par Mme Bue Viviane 14 Impasse Des 3 Lys - LAGORD (17140)</p> <p>HERTIERE PRESUMEE DE DANIEL MARCEL - Les héritiers de Madame LEBRUN Josette -décédé née le 22/06/1933 à 078 ORGEVAL veuve de Monsieur DANIEL Marcel mariée le 07/08/1954 à 078 ORGEVAL demeurant Par Mme Bue Viviane 14 Impasse Des 3 Lys - LAGORD (17140)</p> <p>NU-PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur DANIEL Eric né le 15/09/1962 à 078 POISSY demeurant Les Tailles Beurra - FOLLAINVILLE (78520)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>518</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>3861</td> <td>159</td> <td>a</td> <td>20</td> <td>b</td> <td>3841</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">20</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	518	Carri	La Demie Lieue	3861	159	a	20	b	3841					Total en m²		20				<p>Demeurant chez autrui / en attente retour récépissé AR</p> <p>Propriétaire décédé Demeurant chez autrui / en attente retour récépissé AR</p> <p>Héritière décédée Demeurant chez autrui / en attente retour récépissé AR</p> <p>NPAI</p>
	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																
	Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																														
AS	518	Carri	La Demie Lieue	3861	159	a	20	b	3841																														
				Total en m²		20																																	
153	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Madame BRIERE Lucette née le 14/05/1932 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédée veuve de Monsieur LEBRENE Louis demeurant Cabinet AYNES 49 Rue Lamartine - VERSAILLES (78000)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>520</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>682</td> <td>160</td> <td>a</td> <td>9</td> <td>b</td> <td>673</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">9</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	520	Carri	La Demie Lieue	682	160	a	9	b	673					Total en m²		9				<p>Propriétaire décédée / NPAI</p>
Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																	
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
AS	520	Carri	La Demie Lieue	682	160	a	9	b	673																														
				Total en m²		9																																	

Nantes, le 07/02/2022 Page 7 / 9

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées																																						
157	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Les héritiers de Monsieur PETER Michel né le 30/10/1944 à 078 CARRIERES SOUS POISSY - décédé époux de Madame AGOSTINI Marie marié le 24/10/1970 à 092 MONTRouGE demeurant 20 Boulevard Edouard Rey - GRENOBLE (38000)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>528</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>6309</td> <td>166</td> <td>a</td> <td>12</td> <td>b</td> <td>6297</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">12</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	528	Carri	La Demie Lieue	6309	166	a	12	b	6297					Total en m²		12				<p>Propriétaire décédé / en attente retour récépissé AR</p>
	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
AS	528	Carri	La Demie Lieue	6309	166	a	12	b	6297																														
				Total en m²		12																																	
158	<p>PROPRIETAIRE EVENTUELLE - les héritiers de Madame FREMIN Raymonde Née le 11/04/1938 à 078 CHAMBOURCY - <b>Décédée le 30/10/2020 à LES MUREAUX (78)</b> Epouse de MONFORT André Pierre Emile mariée le 27/06/1959 à 078 CHAMBOURCY demeurant 125 Grande Rue - CARRIERES-SOUS-POISSY (78955)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>529</td> <td>Carri</td> <td>La Demie Lieue</td> <td>7818</td> <td>166</td> <td>a</td> <td>39</td> <td>b</td> <td>7578</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">39</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	529	Carri	La Demie Lieue	7818	166	a	39	b	7578					Total en m²		39				<p>Propriétaire éventuelle décédée</p>
	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
AS	529	Carri	La Demie Lieue	7818	166	a	39	b	7578																														
				Total en m²		39																																	
163	<p>PROPRIETAIRE INDIVIS - Monsieur GUICHARD Thibaut né le 22/09/1977 à 091 EVRY époux de Madame LAURET Sabine demeurant 9003 Port Masson - QUINCIEUX (69650)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AS</td> <td>433</td> <td>Carri</td> <td>Les Morizets</td> <td>1479</td> <td>129</td> <td>a</td> <td>86</td> <td>b</td> <td>1393</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">86</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AS	433	Carri	Les Morizets	1479	129	a	86	b	1393					Total en m²		86				<p>NPAI</p>
	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
AS	433	Carri	Les Morizets	1479	129	a	86	b	1393																														
				Total en m²		86																																	
164	<p>PROPRIETAIRE SUCCESSORAL - Les héritiers de Madame LOUVEAU Madeleine née le 28/07/1883 à 099-lieu de naissance inconnu épouse de Monsieur DAGUENET Léon demeurant 14 Rue Jean Allemane - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)</p> <p>PROPRIETAIRE EVENTUEL ET HERITIER PRESUME - Monsieur DAGUENET Léon date et lieu de naissance inconnus époux de Madame LOUVEAU Madeleine demeurant 14 Rue Jean Allemane - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)</p> <p>Commune CARRIERES SOUS POISSY</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Référence cadastrale</th> <th colspan="2">Numéro du plan</th> <th colspan="2">Emprise</th> <th colspan="2">Hors emprise</th> </tr> <tr> <th>Sect.</th> <th>N°</th> <th>Nature</th> <th>Lieu-dit ou Rue</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> <th>N°</th> <th>Surf. m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AI</td> <td>340</td> <td>TER</td> <td>Le Parc</td> <td>31</td> <td>79</td> <td>a</td> <td>10</td> <td>b</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="2">Total en m²</td> <td colspan="2">10</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise		Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²	AI	340	TER	Le Parc	31	79	a	10	b	21					Total en m²		10				<p>Propriétaire décédée / NPAI</p> <p>NPAI</p>
	Référence cadastrale		Numéro du plan		Emprise		Hors emprise																																
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²																															
AI	340	TER	Le Parc	31	79	a	10	b	21																														
				Total en m²		10																																	

Nantes, le 07/02/2022 Page 8 / 9

Terrier	Propriétaires et parcelles concernées
<p>ont été régulièrement affichées en Mairie (pendant toute la durée de l'enquête)</p> <p>du <u>10/02/2022</u> au <b>18/03/2022 inclus</b></p> <p>A CARRIERES-SOUS-POISSY le <u>31/03/2022</u>.....2022</p> <div data-bbox="604 558 896 790"><p>M<sup>r</sup> le Maire Eddie AIT</p></div>	

## 5 PIECE N° 5 PV DE SYNTHÈSE

Département des Yvelines  
Communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine

### ENQUÊTE PARCELLAIRE

En vue de déterminer les emprises foncières  
nécessaires à la réalisation du projet de  
requalification de la RD 190

Du 17 février 2022 au 18 mars 2022 inclus

### PV DE SYNTHÈSE

Montigny le Bretonneux le 30 mars 2022

**Commission d'enquête :**  
Laurent DANÉ Président  
Claude GARREAU Membre  
Roselyne LECOMTE Membre

*PV DE SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE  
En vue de déterminer les emprises foncières nécessaires à la réalisation du projet de requalification de la RD 190*

#### Les conditions de l'enquête

**La participation du public a été modeste.** Cette participation s'est surtout concentrée sur la commune de Carrières-sous-Poissy, ce qui est normal compte tenu du plus grand nombre de personnes concernées par des opérations sur cette commune. Pour Triel-sur-Seine il n'y a eu aucune visite. Pour Carrières-sous-Poissy il y a eu quelques visiteurs à chaque permanence. De plus un grand nombre de parcelles étant la propriété d'institutionnels, le principe de l'enquête parcellaire est déjà connu et appelle peu d'observations.

**Les permanences ont été suffisantes** avec un mois d'enquête et six dates de permanences bien étalées dans le temps et réparties sur les mercredis et jeudi et deux samedis matin. Plusieurs dates de permanences n'ont eu aucun visiteur.

**Les conditions de réception du public étaient adaptées** dans une grande salle de réunion à Triel-sur-Seine et dans la salle du conseil municipal à Carrières-sous-Poissy.

**Les opérations de communication ont été bonnes,** L'affichage extérieur et la communication dans la presse ont été fait dans les règles. Les propriétaires de parcelles qui n'ont pas pu être joints par courrier ont été avertis par un affichage en mairie.

**Aucun incident n'est à noter.**

Le dossier beaucoup plus succinct que celui de l'enquête de Déclaration d'Utilité Publique, permettait néanmoins de bien identifier les parcelles concernées par une expropriation. Il faut noter en revanche, que le périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique n'avait pas été défini précisément dans le dossier de Déclaration d'Utilité Publique. De ce fait, il n'a pas été possible à la commission d'enquête, de vérifier la pertinence des emprises envisagées sur le domaine privé.

#### Objets des observations

Les 9 observations écrites se répartissent ainsi :

**7 observations** à Carrières-sous-Poissy

**Obs. n°1,** M. DESBOUIGES, gestionnaire du restaurant KFC, locataire de la parcelle AI 500 (emprise n° 82) appartenant à la société NOVO BL, le 17 février 2022, demande que les accès au restaurant pour les piétons et les voitures soient maintenus pendant les travaux.

**Obs. n°2,** Mme Sylvie GOULET, Présidente de l'association des Propriétaires Fonciers et Exploitants Agricoles de Carrières-sous-Poissy (APEA), accompagnée de Mme Nicole RONSENAC secrétaire de l'association, le 17 février 2022, par ailleurs co-indivisaire de la parcelle AS 393, signale, concernant sa parcelle, que M. Goulet, né Danel, et M. Goulet Robert ont été destinataires de la notification de l'enquête parcellaire alors qu'ils sont décédés depuis 60 ans, et que deux co-indivisaires: M. Goulet Michel et Mme Tanguy Corinne n'ont rien reçu.

**Obs. n°3,** M. et Mme BOUKHALFA, propriétaires de la parcelle bâtie cadastrée section AL n°79 (emprise 87), le 17 février 2022, émettent leur opposition à l'expropriation d'une

emprise de 151 m<sup>2</sup> sur une superficie de la parcelle de 431 m<sup>2</sup>, soit plus du tiers de la surface totale avec pour conséquence le rapprochement de la limite de propriété, à 10 mètres environ de la façade de la maison.

Leur désaccord tient à la perte importante de la valeur de leur propriété, aux nuisances supplémentaires qu'ils devront supporter, alors qu'ils sont âgés et malades.

Ils demandent la réquisition d'emprise totale de leur parcelle.

**Obs. n°4,** Mme OUKAKA, propriétaire de la maison et du terrain attenant correspondant à un lot de la copropriété dite "rue de la Senette" cadastrée section AI n° 601 (emprise n°74), le 17 mars 2022, exprime l'avis suivant:

"Je suis totalement impactée dans le sens où ce sont ma maison et mon terrain qui sont concernés.

Je dois pouvoir me reloger et pouvoir ainsi racheter une maison sans souscrire un nouveau prêt.

Mon mari est en arrêt longue durée, cette maison est notre résidence principale, nous avons 3 enfants et ceci impacte grandement notre vie.

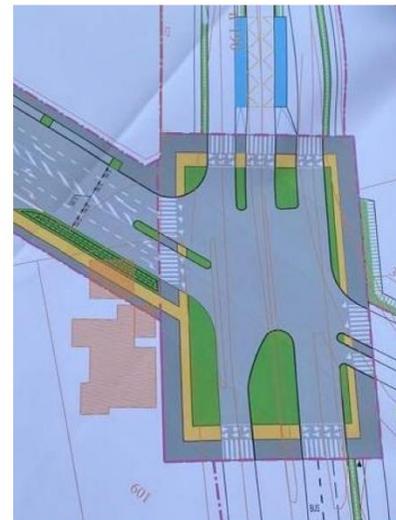
J'ajoute qu'en qualité de lère adjointe au maire de cette commune, je dois impérativement résider dans la commune.

Je dois pouvoir me reloger ici sans que mes finances ne soient impactées. Je n'aurais jamais eu l'idée de quitter cette maison s'il n'y avait pas ce projet de requalification.

Je réserve ma décision que je conditionne à l'offre qui me sera faite."

**Obs n°1 du registre dématérialisé,** M. Patrick DANIEL, co-indivisaire de la parcelle cadastrée AS 518 (emprise 159) demande "le nom et l'adresse du notaire concernant cette parcelle".

**Obs n°2 et 3 du registre dématérialisé,** Mme Najah IFTENE, gérante de la SCI WLI, copropriétaire de la copropriété "rue de la Senette", parcelle AI 601 (emprise n°74) "souhaite avoir le plan définitif du projet car sur le croquis en pièce jointe, je ne vois pas comment les clients de mon locataire restaurateur asiatique accéderont au parking. Lui-même ne pourra plus accéder à son arrière-cour/parking".



Mme IFTENE ajoute dans une seconde observation: "le croquis qui nous a été présenté en décembre 2021 montre que l'entrée du grand parking (exploité par mon locataire restaurateur asiatique) et l'entrée du parking/arrière-cour de mon locataire seront entravées"

## 2 observations à Triel-sur-Seine

### Obs n°1

M. Peter Claude, je suis propriétaire de la parcelle AS 528 d'une superficie de 63a 9ca. Avec nos indivisaires nous demandons que la parcelle soit achetée dans sa totalité.

### Obs n°2

Mme Peter Bernadette, je suis propriétaire en indivision avec mes cousins germains de la parcelle AS 386, nous sommes 8 et la parcelle est de 641 m<sup>2</sup>. On nous prendrait seulement 88 m<sup>2</sup>. Nous payons l'impôt foncier et nous ne pouvons rien faire de ces terrains, donc nous demandons que cette parcelle soit achetée entièrement.

**Question orale. Cette question n'ayant pas fait l'objet d'une observation écrite, il n'en sera pas tenu compte dans le rapport. Elle est présentée à titre d'information.**

Une délégation de quatre personnes de la société Véolia s'est présentée pour savoir si le parking de leur établissement était impacté par les travaux. Une superposition d'une photo aérienne, du cadastre et du plan parcellaire a été faite par le commissaire enquêteur à titre d'aide, sans engagement de sa part. La superposition ci dessous montre que :



- Une ou deux places de parking seront bien impactées ;
- Le cadastre n'est pas à jour puisque l'emprise du giratoire est déjà sur le terrain appartenant à Veolia .

Ultérieurement un mail est parvenu au Président de la Commission d'enquête pour demander si le déplacement de la clôture serait bien à la charge du Département.

### SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

En résumé, une part importante des observations concerne des biens qui sont presque en déshérence. Les indivisions se sont multipliées au fil des générations, sur les terrains impropres à toute utilisation agricole ou urbaine. Seuls semblent pousser les acacias. Les propriétaires souhaitent donc vivement que l'intégralité de leurs parcelles soient reprises, soit parce que le terrain est inutilisable, soit parce que l'amputation du jardin fait perdre une grande partie de sa valeur à un logement.

### Questions de la commission d'enquête

Concernant les emprises du projet sur la commune de carrières sous poissy

Observation n° 1 du registre Papier de M. DESBOUIGES

La commission d'enquête demande au Maître d'ouvrage de lui confirmer que les accès au restaurant par les piétons et les véhicules seront maintenus pendant les travaux.

Observation N° 3 du registre papier de M.Me BOUKHALFA

La commission d'enquête attire l'attention du Maître d'ouvrage sur la demande de réquisition d'emprise totale de la propriété bien que la construction existante sur le terrain ne

soit pas impactée par le projet. En effet la commission d'enquête estime que le maintien de cette habitation impactera l'environnement de la ZAC en cours de construction située en limite de la parcelle et que par ailleurs en cas de maintien de la construction, la commission d'enquête demande de lui préciser quelles sont les dispositions prises pour assurer l'accès et la stabilité de la construction existante.

observation 2 et 3 du registre dématérialisé de Mme IFTENE gérante de la SCI WLI : La commission d'enquête demande au maître d'ouvrage de lui confirmer les aménagements prévus permettant le maintien de l'accès des véhicules au parking du restaurant asiatique, locataire de la SCI WLI.

Telles sont les observations et questions écrites recueillies lors de l'enquête parcellaire et pour lesquelles la commission souhaite disposer de réponses préalablement à la finalisation du procès-verbal.

La commission d'enquête

Laurent Dané

Claude Garreau

Roselyne Leconte

## **6 PIÈCE N°6 : TABLEAUX DE SUIVI DES NOTIFICATIONS**





# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire		
55	105	AR	231	Les Blanchardes	396	Terre	30	366																	
56	105	AR	232	Les Blanchardes	189	Terre	23	166																	
57	105	AR	233	Les Blanchardes	100	Terre	1	99																	
90	105	AL	565	La Prevote	536	Sol	71	465																	
98	105	AS	1157	Les Morizets	445	Sol	17	428																	
100	105	AS	381	Les Morizets	1267	Carri	62	1205																	
107	105	AS	389	Les Morizets	1318	Carri	76	1242																	
130	105	AS	434	Les Morizets	1301	Carri	67	1234																	
137	105	AS	670	Les Morizets	855	Carri	91	764																	
141	105	AS	459	Les Morizets	384	Carri	14	370																	
59	106	AR	76	Les Blanchardes	727	Ter.	100	627	106	0009	EPIC EPAMSA	PROPRIETAIRE	EPIC EPAMSA	Par	son Président, M. BEDIER Pierre	20/01/2022	24/01/2022	1							
60	106	AR	77	Les Blanchardes	690	Ter.	156	534	106	1002		REPRESENTANT	Monsieur BEDIER Pierre	Président	de l'EPIC EPAMSA	20/01/2022	24/01/2022	1							
61	106	AR	83	Les Blanchardes	834	Ter.	248	586																	
62	106	AR	84	Les Blanchardes	439	Ter.	125	314																	
63	106	AR	85	Les Blanchardes	450	Ter.	88	362																	
69	106	AI	786	Le Grand Clos	260	Terre	260	0																	
70	106	AI	653	Le Grand Clos	4339	Terre	963	1872																	
72	106	AI	653	Le Grand Clos	4339	Terre	1504	0																	
76	106	AI	656	Le Grand Clos	433	Terre	228	205																	
127	106	AS	663	Les Morizets	255	Carri	15	240																	
128	106	AS	431	Les Morizets	1705	Carri	60	1645																	
64	107	AR	287	100 Av Vanderbilt	23900	Sol	535	23365	107	1003	LES COPROPRIETAIRES DU POLE ECO-CONSTRUCTION	PROPRIETAIRE DES LOTS 1 A 8		COMMUNAUTE	D'AGGLOMERATION DES DEUX RIVES DE LA SEINE Par son Président	20/01/2022	24/01/2022	1							
									107	1004		PROPRIETAIRE DES LOTS 9 A 17		EPIC	EPAMSA Par son Président, M. BEDIER Pierre	20/01/2022	24/01/2022	1							
									107	0010		PROPRIETAIRE		LE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU POLE ECO-CONSTRUCTION	20/01/2022	NPAI			07/02/2021					
									107	1005		PROPRIETAIRE EVENTUEL DES LOTS 1 A 8	GRAND PARIS SEINE ET OISE	Par	son (sa) Président(e)	20/01/2022	24/01/2022	1							

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionn aire	retour questionnair e signé	locataire		
									107	1023		PROPRIETAIRE DES LOTS 9 A 17		Monsieur BEDIER Pierre	Président	de l'EPIC EPAMSA	20/01/2022	24/01/2022	1						
65	108	AR	288	100 Av Vanderbilt	36753	Sol	455	36298	108	0011	GRAND PARIS SEINE ET OISE	PROPRIETAIRE		GRAND	PARIS SEINE ET OISE Par son (sa) Président (e)	20/01/2022	24/01/2022	1							
135	108	AS	1151	Les Morizets	119	Carri	119	0																	
66	109	AP	88	La Fosse	780	Terre	36	744	109	1006	COMMUNE DE CARRIERES SOUS POISSY	REPRESENTANT	Monsieur AIT Eddie	Maire	de la COMMUNE DE CARRIERES SOUS POISSY	20/01/2022	21/01/2022	1							
67	109	AP	89	La Fosse	864	Terre	41	823	109	0012		PROPRIETAIRE	COMMUNE DE CARRIERES SOUS POISSY	Par	son Maire, M. AIT Eddie	20/01/2022	21/01/2022	1							
68	109	AP	366	La Fosse	38686	Ter.	490	38196																	
73	111	AI	654	Le Grand-Clos	1187	Sol	1	1186	111	1007	INDIVISION-GUICHARD-/LEGAGNOUX	PROPRIETAIRE	SAS FONCIERE AG REAL-ESTATE	Gérante	de la SCI-VEOLAND-CARRIERES-										
										111	0044	INDIVISION-GUICHARD-/LEGAGNOUX	PROPRIETAIRE	SCI-VEOLAND-CARRIERES	Par	sa-Gérante, la SAS-FONCIERE AG REAL-ESTATE-									
										111	1008	INDIVISION-GUICHARD-/LEGAGNOUX	PROPRIETAIRE	Monsieur DENIS-Xavier	Président	de la SAS-AG-REAL-ESTATE-FRANCE-									
										112	0015	LES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE RUE DE LA SENETTE	PROPRIETAIRE	LE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES RUE DE LA SENETTE	20/01/2022	NPAI			07/02/2021					
										112	1029		PROPRIETAIRE DES LOTS 101-103-105-111	MAILEN 2	Représentée	par son Gérant	20/01/2022	24/01/2022	1						
74	112	AI	601	Rue De La Senette	1918	Sol	448	1470	112	1030		PROPRIETAIRE DES LOTS 101-103-105-111	Monsieur MOUTAOUAFIQ Rachid	Gérant	de la SCI MAILEN 2	20/01/2022	24/01/2022	1							
										112	1031		PROPRIETAIRE DES LOTS 102-104-106 A 108-112 A 124	W.L.I.	Représentée	par son Gérant	20/01/2022	25/01/2022	1						

# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notifié	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaires	retour questionnaire signé	locataire
									112	1032		PROPRIETAIRE DES LOTS 102-104-106 A 108-112 A 124	Monsieur IFTENE Najah	Gérant	de la société W.L.I.	20/01/2022	25/01/2022	1					
									112	1034		PROPRIETAIRE DES LOTS 109 A 110 ET 125	Madame	ZEMZAMI	Laila	20/01/2022	28/01/2022	1					
									112	1033		PROPRIETAIRE DES LOTS 109 A 110 ET 125	Monsieur	OUAKKA	Jamal	20/01/2022	28/01/2022	1					
71	113	AI	702	Le Grand Clos	513	Ter.	29	484	113	0016	BOUYGUES IMMOBILIER	PROPRIETAIRE	SAS BOUYGUES IMMOBILIER	Par	son Président, M. MOUNIER Bernard	20/01/2022	21/01/2022	1					
75	113	AI	751	Rue De La Senette	4697	Ter.	316	4381	113	1009		REPRESENTANT	Monsieur MOUNIER Bernard	Président	de la SAS BOUYGUES IMMOBILIER	20/01/2022	21/01/2022	1					
77	114	AI	344	Le Parc	2110	Terre	90	2020	114	0017	SUCCESSION DE MONSIEUR LEGRAND MICHEL	PROPRIETAIRE DECEDE	Monsieur	LEGRAND	Michel (les Héritiers De)	20/01/2022	22/01/2022	1		07/02/2021			
140	114	AS	458	Les Morizets	871	Carri	17	854	114	0018		HERITIERE PRESUMEE	Madame	TROUILLET	Eliane	20/01/2022	22/01/2022	1			1	01/02/2022	bail/location à titre publicitaire CLEAN CHANNEL France - 71 rue Noël Pons - 92000 NANTERRE représentée par Alain MATIEZ 06 80 47 30 22

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire
									114	1042		HERITIERE PRESUMEE	Madame	LEGRAND	Corinne	11/02/2022					1	01/02/2022	bail/location à titre publicitaire CLEAN CHANNEL France - 71 rue Noël Pons - 92000 NANTERRE représentée par Alain MATIEZ 06 80 47 30 22
									114	1043		HERITIER PRESUME	Monsieur	LEGRAND	Gilles	11/02/2022					1	01/02/2022	bail/location à titre publicitaire CLEAN CHANNEL France - 71 rue Noël Pons - 92000 NANTERRE représentée par Alain MATIEZ 06 80 47 30 22
									115	0023	INDIVISION QUENNET	PROPRIETAIRE INDIVIS <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	QUENNET	Solange (les Héritiers De)	20/01/2022	25/01/2022	1		07/02/2021			
78	115	AI	342	Le Parc	2269	Terre	732	1537	115	0139		HERITIER PRESUME DE QUENNET SOLANGE	Madame	GALLICET	Roselyne	20/01/2022	21/01/2022	1					
									115	0140		HERITIER PRESUME DE QUENNET SOLANGE	Monsieur	GALLICET	Sylvain	20/01/2022	25/01/2022	1					
									115	0019		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	QUENNET	Claudine	20/01/2022	21/01/2022	1			1	31/01/2022	EXTERION MEDIA - 59650 VILLENEUVE D'ASQ 03 20 20 52 40
									115	0020		PROPRIETAIRE INDIVIS <b>LES HERITIERS DE</b>	Monsieur	QUENNET	Daniel	20/01/2022	PLI AVISE NON RECLAME						

# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m <sup>2</sup>	nature	emprise surface en m <sup>2</sup>	hors emprise surface en m <sup>2</sup>	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire		
									115	1044		HERITIERE PRESUMEE DE QUENNET DANIEL	Madame	QUENNET	Armelle	11/02/2022									
									115	1045		HERITIER PRESUME DE QUENNET DANIEL	Monsieur	QUENNET	Denis	11/02/2022									
									115	1046		HERITIERE PRESUMEE DE QUENNET DANIEL	Madame	QUENNET	Céline	11/02/2022									
									115	0021		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	QUENNET	Espérance	20/01/2022	28/01/2022	1			07/02/2021				
									115	1060		PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUEL LES HERITIERS DE	Monsieur	LAMARQUE	Marcel	11/02/2022									
									115	0141		TUTRICE DE MME QUENNET ESPERANCE	Madame	LAMARQUE	Christelle	20/01/2022	28/01/2022	1			07/02/2021				
									115	0022		PROPRIETAIRE INDIVIS LES HERITIERS DE	Madame	QUENNET	Réjane (les Héritiers De)	20/01/2022	22/01/2022	1			07/02/2021				
									115	0142		HERITIER PRESUME DE MME QUENNET REJANE	Monsieur	ZANNI	Jean-Claude	20/01/2022	22/01/2022	1							
									115	0143		HERITIER PRESUME DE MME QUENNET REJANE	Monsieur	ZANNI	Olivier	20/01/2022	24/01/2022	1							
									115	0144		HERITIER PRESUME DE MME QUENNET REJANE	Madame	ZANNI	Muriel	20/01/2022									
80	116	AI	439	199 Rue Du Parc	22957	Sol	88	22869	116	1010	SCI FINELEC	REPRESENTANT	Monsieur ROBERT Alexandre	Gérant	de la SCI FINELEC	20/01/2022	21/01/2022	1							
									116	0024		PROPRIETAIRE	SCI FINELEC	Par	son Gérant, M. ROBERT Alexandre	20/01/2022									
81	117	AI	501	Rue Du Parc	3553	Sol	40	3513	117	1011	SCI LB	REPRESENTANT	Monsieur BERGUERAND Charles	Gérant	de la SCI LB	20/01/2022	21/01/2022	1							
									117	0025		PROPRIETAIRE	SCI LB	Par	son Gérant, M. BERGUERAND Charles	20/01/2022	21/01/2022	1							
									118	0027	SCI 34 CONVENTION / NOVO BL	BAILLEUR	SCI 34 CONVENTION	Par	sa Gérante, la CAPICORK SC	20/01/2022	24/01/2022	1							
									118	1014		BAILLEUR (REPRESENTANT)	CAPICORK SC	Gérante	de la SCI 34 CONVENTION	20/01/2022	21/01/2022	1							
82	118	AI	500	Rue Du Parc	2586	Sol	48	2538	118	1015		BAILLEUR (REPRESENTANT)	Monsieur BIGOU Franck	Gérant	de CAPICORK SC	20/01/2022	21/01/2022	1							

## Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m <sup>2</sup>	nature	emprise surface en m <sup>2</sup>	hors emprise surface en m <sup>2</sup>	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire	
									118	0026		REPREENEUR A CONSTRUCTION	SAS NOVO BL	Par	son Président, la SAS KFC FRANCE	20/01/2022	21/01/2022	1						
									118	1012		REPREENEUR A CONSTRUCTION (REPRESENTANT)	SAS KFC FRANCE	Président	de la SAS NOVO BL	20/01/2022	21/01/2022	1						
									118	1013		REPREENEUR A CONSTRUCTION (REPRESENTANT)	Monsieur COLBORN Timothy	Président	de la SAS KFC FRANCE	20/01/2022	21/01/2022	1						
83	119	AI	499	Rue Du Parc	3483	Sol	167	3316	119	0028	LOGIREP	PROPRIETAIRE	LOGIREP	Par	sa Présidente du directoire, Mme JULIEN Karine	20/01/2022	21/01/2022	1						
									119	1016		REPRESENTANT	Madame JULIEN Karine	Présidente	du directoire de LOGIREP	20/01/2022	21/01/2022	1						
84	120	AL	362	Av Ernest Jolly	10433	Sol	920	9513	120	0029	IMMOBILIERE 3F	PROPRIETAIRE	IMMOBILIERE 3F	Par	son Président, M. LUCAS Bruno	20/01/2022	21/01/2022	1						
									120	1017		REPRESENTANT	Monsieur LUCAS Bruno	Président	de la SAS IMMOBILIERE 3F	20/01/2022	21/01/2022	1						
85	121	AL	77	Av De L'europe	43	Sol	43	0	121	1035	GAZ DE France	PROPRIETAIRE		ENGIE	(EX GDF), Par son Directeur	20/01/2022								
									121	0030		PROPRIETAIRE		GAZ	DE FRANCE Par son Directeur	20/01/2022	NPAI			07/02/2021				
									121	1047		NOUVEAU PROPRIETAIRE EVENTUEL		ENGIE	Par son Directeur	11/02/2022								
87	122	AL	79	Av De L'europe	431	Sol	151	280	122	0031	EPOUX BOUKHALFA	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BOUKHALFA	Amar	20/01/2022	27/01/2022	1						
									122	0032		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DIB	Zubidah	20/01/2022	01/02/2022	1						
									123	0033	SCI DU CHEMIN DE PISSEFONTAINE	PROPRIETAIRE	SCI CHEMIN DE PISSEFONTAINE	Par	ses Gérants	20/01/2022	21/01/2022	1						
88	123	AL	161	La Prevote	402	Sol	402	0	123	1018		REPRESENTANT	Madame DUBOIS	Gérante	de la SCI CHEMIN DE PISSEFONTAINE	20/01/2022	21/01/2022	1						
89	123	AL	155	Rue Georges Clemenceau	3723	Ter.	346	3377	123	1019		REPRESENTANT	Madame BRAULT Carole	Gérante	de la SCI CHEMIN DE PISSEFONTAINE	20/01/2022	21/01/2022	1						
101	124	AS	382	Les Morizets	1155	Carri	60	1095	124	0034	INDIVISION MONTFORT	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	AMIOT	Céline	20/01/2022	22/01/2022	1				1	29/01/2022	NON

# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire	
									124	0145		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MONTFORT	Mireille (les Héritiers De)	20/01/2022	22/01/2022	1		07/02/2021	1	29/01/2022	NON	
									124	0035		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	MONTFORT	Jean-Claude	20/01/2022	21/01/2022	1			1	28/01/2022	NON	
102	125	AS	383	Les Morizets	4952	Carri	217	4735	125	0037	LANCHANTIN CLAUDE	PROPRIETAIRE	Monsieur	LANCHANTIN	Claude	20/01/2022	27/01/2022	1						
103	125	AS	384	Les Morizets	7465	Carri	339	7126																
104	126	AS	385	Les Morizets	3832	Carri	148	3684	126	0038	INDIVISION JOUGLAS	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JOUGLAS	Lucienne	20/01/2022	PLI AVISE NON RECLAME							
113	126	AS	397	Les Morizets	455	Carri	90	365	126	0039		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JOUGLAS	Martine	20/01/2022	22/01/2022	1			1	26/01/2022		
115	126	AS	399	Les Morizets	882	Carri	55	827																
									127	0146	INDIVISION ROGER / VIGNAUD / LEJAILLE	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	ROGER	Michel (les Héritiers De)	20/01/2022				07/02/2021				
									127	0147		HERITIERE PRESUMEE DE ROGER MICHEL	Madame	LE	COZLER Jacqueline	20/01/2022	NPAI							
									127	0043		HERITIERE PRESUMEE DE ROGER MICHEL	Madame	ROGER	Anne-Marie	20/01/2022	28/01/2022	1						
									127	0044		HERITIER PRESUME DE ROGER MICHEL	Monsieur	ROGER	Francois	20/01/2022	22/01/2022	1						
									127	0045		HERITIER PRESUME DE ROGER MICHEL	Monsieur	ROGER	Pierre	20/01/2022	21/01/2022	1						
105	127	AS	386	Les Morizets	641	Carri	88	553	127	0040		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BRIERE	Bernadette	20/01/2022	24/01/2022	1			1	27/01/2022	NON	
									127	0148		PROPRIETAIRE EVENTUEL	Monsieur	PETER	Claude	20/01/2022	24/01/2022	1						
									127	0046		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	VIGNAUD	Catherine	20/01/2022	21/01/2022	1						
									127	0047		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	VIGNAUD	Pascal	20/01/2022	21/01/2022	1						
									127	0041		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	LEJAILLE	Philippe	20/01/2022	21/01/2022	1						
									127	0042		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	LEJAILLE	Sylvie	20/01/2022	21/01/2022	1						
106	128	AS	387	Les Morizets	1750	Carri	91	1659	128	0048	MEERPOEL ROLAND	PROPRIETAIRE	Monsieur	MEERPOEL	Roland	20/01/2022	24/01/2022	1						
									129	0149	INDIVISION BARRE	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BARRE	Lucien (les Héritiers De)	20/01/2022	NPAI			07/02/2021				
									129	0150		HERITIERE PRESUMEE DE BARRE LUCIEN	Madame	COLLAERT	Madeleine	20/01/2022	NPAI							
									129	0151		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BARRE	Marie-Thérèse	20/01/2022	27/01/2022	1						
108	129	AS	390	Les Morizets	1323	Carri	83	1240	129	0049		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BARRE	Christel	20/01/2022	NPAI							

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionn aire	retour questionnair e signé	locataire	
									129	0050		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BARRE	Gisèle	20/01/2022	22/01/2022	1						
									129	0051		USUFRUITIER	Madame	LEPOURCELET	Suzanne	20/01/2022	21/01/2022	1						
109	130	AS	391	Les Morizets	1396	Carri	97	1299	130	0052	INDIVISION BEYO / FLACH / HOUEBINE	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BEYO	Catherine	20/01/2022	PLI AVISE NON RECLAME							
154	130	AS	500	La Demie Lieue	1842	Carri	11	1831	130	0053		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BEYO	Nans	20/01/2022	24/01/2022	1						
									130	0054		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DI	FABIO Flora	20/01/2022	25/01/2022	1						
									130	0153		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	FLACH	Yvon	20/01/2022	Défaut d'accès ou d'adressage			07/02/2021				
									130	0152		PRORPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	HOUEBINE	Jean-Paul	20/01/2022	21/01/2022	1				1	30/01/2022	
									130	0154		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	VENDREDY	Christiane	20/01/2022	Défaut d'accès ou d'adressage			07/02/2021				
110	131	AS	392	Les Morizets	1318	Carri	79	1239	131	0055	INDIVISION GUICHARD	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	GUICHARD	Hélène	20/01/2022	25/01/2022	1						
168	131	AS	531	La Demie Lieue	6820	Carri	31	6789	131	0056		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUICHARD	Jean-Michel	20/01/2022	21/01/2022	1						
									131	0057		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUICHARD	Laurent	20/01/2022	24/01/2022	1						
									131	0058		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUICHARD	Thibaut	20/01/2022	NPAI			07/02/2021				
									131	0059		PROPRIETAIRE INDIVIS DECEDE <b>LES HERITIERS DE</b>	Monsieur	LEGAGNOUX	Robert (les Héritiers De)	20/01/2022				07/02/2021				
111	132	AS	393	Les Morizets	2205	Carri	137	2068	132	1024	INDIVISION GOULET	PROPRIETAIRE EVENTUELLE	Madame	DANEL		20/01/2022	22/01/2022	1			07/02/2021			
									132	0155		HERITIERE PRESUMEE DE GOULET ROBERT	Madame	DUMAST	Chantal	20/01/2022	21/01/2022	1						
									132	0060		PROPRIETAIRE <b>LES HERITIERS DE ?</b>	Monsieur	GOULET	Robert	20/01/2022	22/01/2022	1			07/02/2021			
									132	0157		HERITIERE PRESUMEE DE GOULET ROBERT	Madame	GOULET	Sylvie	20/01/2022	22/01/2022	1						
									132	0158		HERITIER PRESUME DE GOULET ROBERT	Monsieur	GOULET	Michel	20/01/2022	22/01/2022	1						
									132	0156		HERITIERE PRESUMEE DE GOULET ROBERT	Madame	NEUENS	Corinne	20/01/2022	NPAI							
112	133	AS	394	Les Morizets	1323	Carri	91	1232	133	0061	LARIVIERE-LEGRAND MICHELLE	PROPRIETAIRE	Madame	LARIVIERE-LEGRAND	Michelle	20/01/2022								
114	134	AS	398	Les Morizets	1102	Carri	65	1037	134	0062	GELIN DANIELLE	PROPRIETAIRE	Madame	GELIN	Danielle	20/01/2022	27/01/2022	1				1	28/01/2022	NON

# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire	
116	135	AS	628	Les Morizets	5659	Carri	290	5369	135	0063	HUET ROLAND	PROPRIETAIRE	Monsieur	HUET	Roland	20/01/2022	22/01/2022	1						
117	136	AS	414	Les Morizets	6850	Carri	303	6547	136	0064	INDIVISION THIERCELIN	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MATTELIG	Valérie	20/01/2022	24/01/2022	1				1	26/01/2022	NON
									136	0065		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	THIERCELIN	Michelle	20/01/2022	21/01/2022	1						
									136	0066		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	THIERCELIN	Nicole	20/01/2022	28/01/2022	1						
134	137	AS	1152	Les Morizets	781	Carri	3	778	137	0067	INDIVISION GUEVEL	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUEVEL	Gilles	20/01/2022	21/01/2022	1				1	24/01/2022	NON
148	137	AS	479	Les Morizets	246	Carri	25	221	137	0068		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	GUEVEL	Isabelle	20/01/2022	24/01/2022	1						
									137	0069		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUEVEL	Michel	20/01/2022	29/01/2022	1						
139	138	AS	449	Les Morizets	6026	Carri	76	5950	138	0070	AMIOT CELINE	PROPRIETAIRE	Madame	AMIOT	Céline	20/01/2022	22/01/2022	1				1	29/01/2022	NON
142	140	AS	465	Les Morizets	1392	Carri	27	1365	140	0072	EPOUX CHAUVIN	PROPRIETAIRE EVENTUEL DECEDE	Monsieur	CHAUVIN	André (les Héritiers De)	20/01/2022	21/01/2022	1			07/02/2021			
									140	0073		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MONFORT	Paulette	20/01/2022	21/01/2022	1			07/02/2021			
143	141	AS	466	Les Morizets	2107	Carri	42	2065	141	0074	INDIVISION COULON	PROPRIETAIRE INDIVISE DECEDEE	Madame	COULON	Marie-Claude (les héritiers de)	20/01/2022	24/01/2022	1			07/02/2021			
157	141	AS	505	La Demie Lieue	4627	Carri	54	4573	141	0075		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	COULON	Sylvie	20/01/2022	PLI AVISE NON RECLAME							
									141	0159		HERITIER PRESUME DE COULON MARIE-CLAUDE	Monsieur	VAN CEUNEBROECKE	Pierre	20/01/2022	24/01/2022	1				1	24/01/2022	NON
									141	1048		PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUEL	Monsieur	VAN CEUNEBROECKE	Christophe	11/02/2022								
									141	1049		PROPRIETAIRE INDIVISE EVENTUELLE	Madame	POURNY	Sylvie	11/02/2022								
144	142	AS	471	Les Morizets	883	Carri	17	866	142	0076	INDIVISION TREHEUX	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DEBAIS	Geneviève	20/01/2022	01/02/2022	1						
									142	0077		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	TREHEUX	Alain	20/01/2022	21/01/2022	1						
									142	0078		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	TREHEUX	Roselyne	20/01/2022	21/01/2022	1						
									142	0079		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	TREHEUX	Serge	20/01/2022	22/01/2022	1						
145	143	AS	472	Les Morizets	2760	Carri	50	2710	143	0080	INDIVISION ANDRE	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	ANDRE	Jean-Francois	20/01/2022	21/01/2022	1				1	27/01/2022	NON
									143	0081		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ANDRE	Lydie	20/01/2022	08/02/2022	1						
									143	0082		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ANDRE	Marie-Line	20/01/2022	22/01/2022	1						
									143	0160		PROPRIETAIRE INDIVISE EVENTUELLE	Madame	NARWUTSCH	Bettina	20/01/2022	21/01/2022	1				1	27/01/2022	NON

# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES									PROPRIETAIRE															
PARCELLES									PROPRIETAIRES															
N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire	
146	144	AS	477	Les Morizets	810	Carri	12	798	144	0161	LES PROPRIETAIRES DU BND123	PROPRIETAIRE EVENTUEL DECEDE <b>LES HERITIERS DE</b>	Monsieur	EVARD	Roger (les Héritiers De)	20/01/2022				07/02/2021				
									144	0162		PROPRIETAIRE EVENTUELLE DECEDEE <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	LAVAU	Henriette (les Héritiers De)	20/01/2022				07/02/2021				
									144	0083		PROPRIETAIRE		PROPRIETAIRES	DU BND 123 AS0477	20/01/2022	défait d'accès ou d'adressage			07/02/2021				
147	145	AS	478	Les Morizets	1379	Carri	13	1366	145	0084	INDIVISION PICARD	NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	PICARD	Christian	20/01/2022	21/01/2022	1						
									145	0085		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	PICARD	Claudine	20/01/2022	21/01/2022	1						
									145	0086		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	PICARD	Daniel	20/01/2022	21/01/2022	1						
									145	0087		USUFRUITIER	Monsieur	PICARD	Roger	20/01/2022	21/01/2022	1						
150	146	AS	491	La Demie Lieue	500	Carri	15	485	146	0088	INDIVISION PICARD	PROPRIETAIRE INDIVISE DECEDEE <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	JOUNEAU	Alice	20/01/2022				07/02/2021				
									146	0163		HERITIER PRESUME DES EPOUX PICARD	Monsieur	PICARD	Christian	20/01/2022	21/01/2022	1						
									146	0164		HERITIER PRESUME DES EPOUX PICARD	Monsieur	PICARD	Daniel	20/01/2022	21/01/2022	1						
									146	0165		HERTIERE PRESUMEE DES EPOUX ROGER	Madame	PICARD	Claudine	20/01/2022	21/01/2022	1						
									146	0089		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	PICARD	Roger	20/01/2022	21/01/2022	1						
152	147	AS	496	La Demie Lieue	789	Carri	19	770	147	0090	INDIVISION MICHAUD	NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MICHAUD	Christine	20/01/2022	27/01/2022	1						
									147	0091		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	MICHAUD	Didier	20/01/2022	24/01/2022	1				1	30/01/2022	NON
									147	0092		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MICHAUD	Francoise	20/01/2022	24/01/2022	1				1	01/02/2022	NON
									147	0093		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	MICHAUD	Stéphane	20/01/2022	24/01/2022	1				1	01/02/2022	NON
									147	0094		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MICHAUD	Sylvaine	20/01/2022	21/01/2022	1						
									147	0095		USUFRUITIER	Madame	MORIN	Marie	20/01/2022	24/01/2022	1				1	30/01/2022	NON
153	148	AS	499	La Demie Lieue	1559	Carri	11	1548	148	0096	INDIVISION LENFANT	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BOCQUILLON	Madeleine	20/01/2022	21/01/2022	1		07/02/2021				
									148	0097		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	LENFANT	Brigitte	20/01/2022	22/01/2022	1				1	03/02/2022	NON

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire
									148	0098		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	LENFANT	Elisabeth	20/01/2022	21/01/2022	1			1	26/01/2022	NON
									148	0099		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	LENFANT	Jean	20/01/2022	03/02/2022	1					
155	149	AS	501	La Demie Lieue	1075	Carri	11	1064	149	0167	INDIVISION ALLARD / JEAN / MASSOULIER / BOULLE	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	ALLARD	Bernard	20/01/2022	21/01/2022	1			1	28/01/2022	NON
									149	0168		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Claudie	20/01/2022					1	04/02/2022	NON
									149	0169		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Irène	20/01/2022	25/01/2022	1			1	05/02/2022	
									149	0170		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Georgine	20/01/2022	21/01/2022	1			1	03/02/2022	NON
									149	0171		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Odile	20/01/2022	21/01/2022	1			1	31/01/2022	
									149	0172		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Line	20/01/2022	21/01/2022	1			1	02/02/2022	
									149	0173		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Chantal	20/01/2022	22/01/2022	1			1	04/02/2022	NON
									149	0174		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	ALLARD	Henri-Charles	20/01/2022 11/02/2022	NON RECLAME			AFFICHAGE 2 NOTIFS			
									149	0175		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	ALLARD	Emmanuelle	20/01/2022	27/01/2022	1			1	01/02/2022	NON
									149	0176		PROPRIETAIRE INDIVIS ET USUFRUITIER	Monsieur	MASSOULIER	Raymond	20/01/2022	21/01/2022	1			1	22/01/2022	NON
									149	0177		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	MASSOULIER	Jean-Marc	20/01/2022	25/01/2022	1					
									149	0178		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	MASSOULIER	Pascale	20/01/2022	21/01/2022	1			1	23/01/2022	NON
									149	0100		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BOULLE	Claude	20/01/2022	21/01/2022	1					
									149	0101		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BOULLE	Jacques	20/01/2022	21/01/2022	1					
									149	0102		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BOULLE	Michel	20/01/2022 11/02/2022				07/02/2021 affichage 2ème notif			
									149	0107		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Georgette	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			07/02/2021 affichage 2ème notif			
									149	0105		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Claudine	20/01/2022	27/01/2022	1			1	31/01/2022	
									149	0104		PROPRIETAIRE INDIVISE DECEDEE <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	JEAN	Christine (les Héritiers De)	20/01/2022	31/01/2022	1		07/02/2021			
									149	0166		HERITIER PRESUME DE JEAN CHRISTINE	Monsieur	VAN	CAUWENBERGHE Pierre	20/01/2022	31/01/2022	1					
									149	0103		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Brigitte	20/01/2022	21/01/2022	1			1	10/02/2022	

# Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES									PROPRIETAIRE															
PARCELLES									PROPRIETAIRES															
N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire	
									149	0106		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Corinne	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			AFFICHAGE 2 NOTIFS				
									149	0108		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	JEAN	Jean-Luc	20/01/2022					1	01/02/2022	NON	
									149	1025		PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUELLE	Madame	SERANDREI	Michèle	20/01/2022					1	01/02/2022	NON	
									149	0109		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	JEAN	Joe	20/01/2022	21/01/2022	1			1	01/02/2022		
									149	0110		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Maud	20/01/2022	21/01/2022	1			1	01/02/2022	NON	
									149	0111		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Nathalie	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			07/02/2021 affichage 2ème notif				
									149	0112		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	JEAN	Sophie	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			affichage 2 notifs				
									149	0179		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	LORANT	Mireille	20/01/2022	21/01/2022	1			1	22/01/2022	NON	
156	150	AS	502	La Demie Lieue	738	Carri	8	730	150	0113	INDIVISION HAMEL	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	HAMEL	Elise	20/01/2022	22/01/2022	1						
									150	0114		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	HAMEL	Emilie	20/01/2022	26/01/2022	1						
158	151	AS	699	La Demie Lieue	161	Carri	10	151	151	0115	EPOUX VOIRET	PROPRIETAIRE INDIVISE DECEDEE <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	MERLOT	Geneviève (les Héritiers De)	20/01/2022						07/02/2021		
									151	0116		PROPRIETAIRE INDIVIS DECEDE <b>LES HERITIERS DE</b>	Monsieur	VOIRET	André (les Héritiers De)	20/01/2022	NPAI					07/02/2021		
159	152	AS	518	La Demie Lieue	3861	Carri	20	3841	152	0117	INDIVISION DANIEL	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	BOTEL	Germaine	20/01/2022						07/02/2021		
									152	0182		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	DANEL	Eric	20/01/2022 11/02/2022	NPAI					07/02/2021 affichage 2è adresse		
									152	0118		PROPRIETAIRE INDIVIS DECEDE <b>LES HERITIERS DE</b>	Monsieur	DANEL	Marcel	20/01/2022	21/01/2022	1				07/02/2021		
									152	1059		<b>REPRESENTANT LA SUCCESSION DE DANIEL MARCEL</b>	Madame	VASSEUR		11/02/2022								
									152	0180		HERTIERE PRESUMEE DECEDEE DE DANIEL MARCEL <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	LEBRUN	Josette	20/01/2022	21/01/2022	1				07/02/2021	1	27/01/2022
									152	1050		<b>HERITIERE PRESUMEE DE DANIEL MARCEL</b>	Madame	DANEL	Viviane	11/02/2022								

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire		
									152	1051		HERITIER PRESUME DE DANEL MARCEL	Monsieur	BUEE	Jean-jacques	11/02/2022									
									152	1052		HERITIERE PRESUMEE DE DANEL MARCEL	Monsieur	DANEL	Patrick	11/02/2022									
									152	1053		HERITIERE PRESUMEE DE DANEL MARCEL	Madame	DANEL	Françoise	11/02/2022									
									152	1054		HERITIERE PRESUMEE DE DANEL MARCEL	Madame	DANEL	Syvie	11/02/2022									
									152	1055		HERITIER PRESUME DE DANEL MARCEL	Monsieur	DANEL	Maxime	11/02/2022									
									152	1056		HERITIERE PRESUMEE DE DANEL MARCEL	Madame	DANEL	Pauline	11/02/2022									
									152	0119		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DANEL	Marie-Claire	20/01/2022	21/01/2022	1				1	21/01/2022	NON	
									152	0120		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DANEL	Nicole	20/01/2022	24/01/2022	1							
									152	0121		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DANEL	Odette	20/01/2022	22/01/2022	1							
									152	0122		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	DANEL	Yvonne	20/01/2022 11/02/2022	21/01/2022	1							
									152	0181		NU-PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	DOUGIN	Philippe	20/01/2022	21/01/2022	1				1	21/01/2022	NON	
160	153	AS	520	La Demie Lieue	682	Carri	9	673	153	0123	INDIVISION BRIERE	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	BRIERE	Jean	20/01/2022	22/01/2022	1							
									153	0124		PROPRIETAIRE INDIVISE DECEDEE <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	BRIERE	Lucette (les Héritiers De)	20/01/2022	NPAI			07/02/2021					
161	154	AS	521	La Demie Lieue	577	Carri	7	570	154	0125	DEMARQUAY LILIANE	PROPRIETAIRE	Madame	DEMARQUAY	Liliane	20/01/2022	22/01/2022	1				1	25/01/2022	NON	
162	155	AS	522	La Demie Lieue	1820	Carri	22	1798	155	0126	SUBREVILLE GERARD	PROPRIETAIRE	Monsieur	SUBREVILLE	Gérard	20/01/2022	25/01/2022	1							
163	155	AS	526	La Demie Lieue	1108	Carri	22	1086																	
164	156	AS	527	La Demie Lieue	351	Carri	14	337	156	0127	INDIVISION LANDAIS	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	LANDAIS	Isabelle	20/01/2022	21/01/2022	1				1	22/01/2022	NON	
									156	0128		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	LANDAIS	Olivier	20/01/2022	21/01/2022	1							
									156	0129		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	LAURENT	Josiane	20/01/2022	21/01/2022	1				1	22/01/2022	NON	
									157	0132	INDIVISION PETER	PROPRIETAIRE INDIVIS <b>LES HERITIERS DE</b>	Monsieur	PETER	Michel (les Héritiers De)	20/01/2022	21/01/2022	1		07/02/2021					
165	157	AS	528	La Demie Lieue	6309	Carri	12	6297	157	0184		HERITIERE PRESUMEE DE PETER MICHEL	Madame	AGOSTINI	Marie	20/01/2022	21/01/2022	1							
									157	0130		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	PETER	Claude	20/01/2022	24/01/2022	1				1	28/01/2022		
									157	0183		PROPRIETAIRE INDIVISE EVENTUELLE	Madame	BRIERE	Bernadette	20/01/2022	24/01/2022	1							

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notifié	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaires	retour questionnaire signé	locataire		
									157	0131		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	PETER	Jean-Paul	20/01/2022	24/01/2022	1							
									157	1057		PROPRIETAIRE INDIVIS EVEVENTUELLE	Madame	QUEMPEL	Patricia	11/02/2022									
									157	1058		PROPRIETAIRE INDIVIS EVENTUEL	Monsieur	PETER	Jean-Luc	11/02/2022									
166	158	AS	529	La Demie Lieue	7618	Carri	39	7579	158	0133	MONTFORT ANDRE	PROPRIETAIRE	Monsieur	MONFORT	André	20/01/2022	24/01/2022	1				1	28/01/2022	NON	
									158	1041		PROPRIETAIRE EVENTUELLE LES HERITIERS DE	Madame	FREMIN	Raymonde	02/02/2022				07/02/2021					
167	159	AS	530	La Demie Lieue	2072	Carri	9	2063	159	0135	GAUTHIER JENNIFER	PROPRIETAIRE	Madame	GAUTHIER	Jennifer	20/01/2022	25/01/2022	1				1	25/01/2022	NON	
169	160	AS	975	La Demie Lieue	64152	Sol	1332	62820	160	0136	VALOSEINE	PROPRIETAIRE	VALOSEINE	Par	son Président	20/01/2022	24/01/2022	1							
170	161	AS	616	La Demie Lieue	178	Ter.	44	134	161	0137	VEOLIA PROPLETE	PROPRIETAIRE	SAS VEOLIA PROPLETE	Par	sa Présidente, Mme BRACHLIANOFF Estelle	20/01/2022	21/01/2022	1							
171	161	AS	588	La Demie Lieue	463	Ter.	18	445	161	1020		PROPRIETAIRE	SAS VEOLIA PROPLETE	Par	sa Présidente, Mme BRACHLIANOFF Estelle	20/01/2022	21/01/2022	1							
172	161	AS	589	La Demie Lieue	413	Ter.	2	411	161	1021		REPRESENTANTE	Madame BRACHLIANOFF Estelle	Présidente	de la SAS VEOLIA PROPLETE	20/01/2022	21/01/2022	1							
173	161	AS	594	La Demie Lieue	1379	Ter.	1	1378																	
174	161	AS	595	La Demie Lieue	360	Ter.	4	356																	
175	161	AS	597	La Demie Lieue	1280	Ter.	10	1270																	
184	162	AI	45	Le Parc	294	Terre	37	257	162	0138	DEPARTEMENT DES YVELINES	PROPRIETAIRE		DEPARTEMENT	DES YVELINES	/									
186	162	AI	442	Le Parc	922	Sol	409	513																	
									163	1026	INDIVISION EPFIF / GUICHARD	PROPRIETAIRE	EPF D'ILE DE FRANCE	par	son Directeur Général	20/01/2022	24/01/2022	1							
									163	1037		REPRESENTANT	Monsieur DUGOIN-CLEMENT Jean-Philippe	Président	Conseil Adm de l'EPF D'ILE DE FRANCE	20/01/2022	24/01/2022	1							
129	163	AS	433	Les Morizets	1479	Carri	86	1393	163	1038		REPRESENTANT	Monsieur BOUVELOT Gilles	Directeur	Général de l'EPF D'ILE DE FRANCE	20/01/2022	24/01/2022	1							
									163	0185		PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	GUICHARD	Hélène	20/01/2022	25/01/2022	1							
									163	0186		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUICHARD	Laurent	20/01/2022	24/01/2022	1							

Opération CP2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION CARRIERES-SOUS-POISSY

Mise à jour le :  
4/10/2021

Commune de Carrières-sous-Poissy

PARCELLES

PROPRIETAIRE

PARCELLES

PROPRIETAIRES

N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m <sup>2</sup>	nature	emprise surface en m <sup>2</sup>	hors emprise surface en m <sup>2</sup>	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Nom de Propriété	Droit	Civilité	Nom - Prénom	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire
									163	0187		PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	GUICHARD	Thibaut	20/01/2022	NPAI			07/02/2021			
79	164	AI	340	Le Parc	31	TER	10	21	164	0190	EPOUX DAGUNET	PROPRIETAIRE EVENTUEL ET HERITIER PRESUME	Monsieur	DAGUNET	Léon	20/01/2022	NPAI			07/02/2021			
									164	0189		PROPRIETAIRE SUCCESSORAL <b>LES HERITIERS DE</b>	Madame	LOUVEAU	Madeleine	20/01/2022	NPAI			07/02/2021			



Opération TS2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION TRIEL-SUR-SEINE																						
Mise à jour le : 04/10/2021																						
										PROPRIETAIRE				PHASE ADMINISTRATIVE								
										PROPRIETAIRES				ENQUETE PARCELLAIRE								
N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRES)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Droit	Civilité	Prénom usuel ou N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	certificat d'affichage	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire
13	004	BK	5	Les Bouveries	10385	Terre	1451	8934														
5	005	BI	53	La Demi Lieue	631	Terre	30	601	005	0010	PROPRIETAIRE	PM	COMMUNE DE TRIEL SUR SEINE Par Monsieur le Maire, AOUN Cédric	20/01/2022	24/01/2022	1						
176	007	BE	281	La Demi Lieue	2394	Sol	14	2380	007	0013	PROPRIETAIRE	PM	SYNDICAT INTERDEPT ASSAINISS AGGLO PARIS Par son Président	20/01/2022	21/01/2022	1						
177	007	BE	279	La Demi Lieue	1090	Sol	168	922	007	2000	PROPRIETAIRE	PM	Monsieur DIDIER François-Marie Président du SYNDICAT INTERDEPT ASSAINISS AGGLO PARIS	20/01/2022	21/01/2022	1						
178	007	BE	278	La Demi Lieue	1090	Sol	22	1068														
181	007	BE	275	La Demi Lieue	719	Sol	4	715														
179	008	BE	277	La Demi Lieue	326	Terre	6	320	008	0014	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	Hélène	20/01/2022	25/01/2022	1						
									008	0015	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	Jean-Michel	20/01/2022	21/01/2022	1						
									008	0016	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	Laurent	20/01/2022	24/01/2022	1						
									008	0017	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	Thibaut	20/01/2022	NPAI			07/02/2022				
									008	0039	PROPRIETAIRE INDIVIS <i>SUCCESSION DE</i>	Monsieur	Robert	20/01/2022				07/02/2022				
180	009	BE	276	La Demi Lieue	1179	Terre	5	1174	009	0018	PROPRIETAIRE	PM	VILLE DE PARIS Par Madame le Maire	20/01/2022	21/01/2022	1						
									009	2001	PROPRIETAIRE	PM	VILLE DE PARIS Par Madame le Maire	20/01/2022	21/01/2022	1						
182	010	BE	274	La Demi Lieue	594	Terre	3	591	010	0027	PROPRIETAIRE EVENTUELLE et HERITIERE PRESUMEE DE LEBAILLY Louis <i>SUCCESSION DE</i>	Madame	Yvette	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			07/02/2022 Affichage 2ème adresse				
									010	0041	HERITIER PRESUME DE LEBAILLY Louis	Monsieur	Yves	20/01/2022	21/01/2022	1				1	28/01/2022	
									010	0040	HERITIER PRESUME DE LEBAILLY Louis	Monsieur	Gilles	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			Affichage 2 adresses				
									010	0019	PROPRIETAIRE <i>SUCCESSION DE</i>	Monsieur	Louis	20/01/2022 11/02/2022	NPAI			07/02/2022 Affichage 2ème adresse				
183	011	BE	330	La Demi Lieue	12139	Terre	50	12089	011	0020	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	Nicole	20/01/2022	21/01/2022	1						
									011	0021	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	Sébastien	20/01/2022	22/01/2022	1						

Opération TS2 - EP 2022 - RD190 REQUALIFICATION TRIEL-SUR-SEINE																						
Mise à jour le : 04/10/2021																						
										PROPRIETAIRE				PHASE ADMINISTRATIVE								
										PROPRIETAIRES				ENQUETE PARCELLAIRE								
N° Plan (maxi 4 chiffres)	N° Terrier (3 CHIFFRE S)	Section	N°	Lieu-dit	surface en m²	nature	emprise surface en m²	hors emprise surface en m²	N° Prt	N° Prtr (propriétaire : 4 chiffres)	Droit	Civilité	Prénom usuel  ou  N° SIREN	Date envoi notification	Date retour AR (date de signature de l'AR)	Nbre	Nbre renvoi notif	date de demande d'affichage en mairie	certificat d'affichage	Nbre questionnaire	retour questionnaire signé	locataire
									011	0022	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	Sylvie	20/01/2022	21/01/2022	1						
									011	0042	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	Christophe	20/01/2022	24/01/2022	1						
									011	0043	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	Alexandra	20/01/2022	21/01/2022	1						
									011	0024	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	Francoise	20/01/2022	21/01/2022	1						
									011	0025	PROPRIETAIRE INDIVIS	Madame	Jeanine	20/01/2022	21/01/2022	1						
									011	0026	PROPRIETAIRE INDIVIS	Monsieur	Yvon	20/01/2022	21/01/2022	1						
185	012	BH	223	Cotes Berthe	6516	TER	60	6456	012	0028	PROPRIETAIRE	Monsieur	Jean	20/01/2022	NPAI			07/02/2022				
187	013	BH	71	Cotes Berthe	2330	Terre	70	2260	013	0029	PROPRIETAIRE	PM	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER	20/01/2022	24/01/2022	1						
									013	2002	PROPRIETAIRE	PM	Monsieur LAUGIER Michel Président de l'EPF DES YVELINES	20/01/2022	24/01/2022	1						
188	014	BH	72	Cotes Berthe	799	Terre	22	777	014	0030	PROPRIETAIRE	Monsieur	Lionel	20/01/2022	21/01/2022	1						